

GROUPE SNPE

RAPPORT ANNUEL
2010

GROUPE SNPE

RAPPORT ANNUEL 2010

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE AU 31 DECEMBRE 2010

COMITE DES DIRECTEURS

Antoine Gendry

Président-Directeur Général

Jean-Marc Arnould

Directeur des Ressources Humaines et de la Communication

Hervé Austruy

Directeur Général Délégué de SNPE Matériaux Energétiques

Lionet Brunet

Président-Directeur Général de Bergerac NC

Jacques Cardin

Président-Directeur Général d'Eurenco

Jean-Marcel Dupont

Directeur des Affaires Industrielles

Contre Amiral Dominique Fouché

Conseiller Défense

Guy de Gaulmyn

Directeur Chimie

François Schwartz

Directeur Délégué – Financier et Juridique

Bernard Zeller

Directeur Défense

CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DECEMBRE 2010

Président-Directeur Général

Antoine Gendry

REPRESENTANTS DE L'ETAT

Ministère de la Défense

Christophe Burg

Ingénieur Général de l'Armement -

Chef de Service des Affaires Industrielles et de l'Intelligence Economique

Yves Jourdan

Sous-Directeur Aéronautique, Missiles et Espace

Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

François Auvigne

Inspecteur Général des Finances

à l'Inspection Générale des Finances

Pierre Aubouin

Directeur des Participations

à l'Agence des Participations de l'Etat

Christophe Viprey

Chef de Bureau Affaires Aéronautiques, Navales et Militaires

au Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi

REPRESENTANT DES ACTIONNAIRES

SOCIETE GENERALE

Représentant Permanent : Michel Douzou

PERSONNALITES

Jean-Claude Buono

Dominique Damon

Yves de Longueville

Pierre-André Moreau

Jean-Marie Poimboeuf

REPRESENTANTS DES SALARIES

Michel Blanchet
Didier Couilleaux
Annick Donzel
Francis Lavaud
Emilie Liebens
Stéphane Vigier

Secrétaire du Comité Central d'Entreprise

Christophe Annereau

Secrétaire du Conseil d'Administration

François Schwartz

Commissaire du Gouvernement

Louis-Alain Roche
Contrôleur Général des Armées en Mission Extraordinaire
Ministère de la Défense

Mission de Contrôle

Clara Carriot
Contrôleur Général Economique et Financier
Chef de la Mission Espace et Industries de l'Armement

Annie Targa
Contrôleur Général Economique et Financier

Commissaires aux Comptes

KPMG AUDIT
MAZARS

LES FILIALES AU 31 DECEMBRE 2010

MATERIAUX ENERGETIQUES DE PROPULSION

SNPE Matériaux Energétiques

12, quai Henri IV

75004 PARIS – FRANCE

Tél. + 33 (0) 1 64 99 12 34

Participation Groupe : 100 %

Capital : 159 000 000 €

Activités : Conception, développement, fabrication et commercialisation de produits et services relatifs aux matériaux énergétiques, à la sécurité et à l'environnement.

PYROALLIANCE

139, route de Verneuil

BP 20 52

78132 LES MUREAUX cedex – FRANCE

Tél. + 33 (0) 1 34 92 44 44

Participation Groupe : 85 %

Capital : 4 779 392 €

Activités : étude et réalisation de dispositifs pyrotechniques pour les secteurs militaire, spatial, industriel et offshore.

REGULUS

Centre Spatial Guyanais

BP 73

97372 KOUROU Cedex – GUYANE FRANCAISE

Tél. + 33 (0) 594 33 15 00

Participation Groupe : 40 %

Capital : 640 000 €

Activités : développement et production en Guyane des segments de boosters d'Ariane 5.

STRUCTIL

18, rue Lavoisier

BP 10

91710 VERT-LE-PETIT – FRANCE

Tél. + 33 (0) 1 69 90 89 89

Participation Groupe : 80,05 %

Capital : 3 106 950 €

Activités : production et commercialisation de matériaux composites et d'adhésifs destinés aux domaines aéronautique, sportif et industriel.

G2P

Parc Kennedy, Bât. E

3, avenue Henri Becquerel

33700 MERIGNAC – FRANCE

Tél. + 33 (0) 5 57 92 26 60

Participation Groupe : 25 %

GIE sans capital

Activités : mandataire de la Snecma et de SNPE Matériaux Energétiques auprès des clients pour la fourniture de gros propulseurs.

ROXEL FRANCE

Centre d'Affaires "La Boursidière"

Immeuble Jura

92357 LE PLESSIS-ROBINSON – FRANCE

Tél. +33 (0) 1 41 07 82 82

Participation Groupe : 50 %

Capital : 34 837 500 €

Activités : étude et commercialisation de systèmes de propulsion pour tout type de missile, roquette et autre engin tactique ou de croisière.

ROXEL UK

Kidderminster

DY 11 7RZ - Worcestershire

SUMMERFIELD – GRANDE-BRETAGNE

Tél. +44 1562 824061

Participation Groupe : 50 %

Capital : 8 000 000 GBP

Activités : étude et commercialisation de systèmes de propulsion pour tout type de missile, roquette et autre engin tactique ou de croisière.

POUDRES ET EXPLOSIFS

EURENCO

12, quai Henri IV

75004 PARIS – FRANCE

Tél. + 33 (0) 1 49 96 74 00

Participation Groupe : 100 %

Capital : 28 757 808 €

Activités : Conception, développement, fabrication et commercialisation de poudres, explosifs et objets combustibles à usage militaire et civil ; production et commercialisation de NEH, additif pour carburants.

PB CLERMONT

176, rue de Clermont

4480 ENGIS – BELGIQUE

Tél. + 32 42 73 82 82

Participation Groupe : 100 %

Capital : 5 000 000 €

Activités : production et commercialisation de poudres sphériques et de douilles combustibles à usage civil et militaire.

EURENCO Vihtavuori

41330 Vihtavuori – FINLANDE

Tél. + 358 14 377 9211

Participation Groupe : 100 %

Capital : 2 691 000 €

Activités : production et commercialisation de poudres propulsives et d'allumage pour munitions civiles et militaires et matières premières associées.

EURENCO Bofors

691 86 Karlskoga – SUEDE

Tél. + 46 586 830 50

Participation Groupe : 100 %

Capital : 25 000 000 SEK

Activités : production et commercialisation de poudres propulsives, explosifs et compositions, nouvelles molécules énergétiques pour applications civiles et militaires.

SPECIALITES CHIMIQUES**BERGERAC NC**

Boulevard Charles Garaud

BP 814

24108 BERGERAC cedex – FRANCE

Tél. + 33 (0) 5 53 63 63 63

Participation Groupe : 100 %

Capital : 29 983 452 €

Activités : production et commercialisation de nitrocellulose.

SNPE ITALIA

Via Trebazio, 4

20145 MILAN – ITALIE

Tél. + 39 0 248 193 670

Participation Groupe : 100 %

Capital : 517 000 €

Activités : fabrication et distribution de produits chimiques et de nitrocellulose.

CNC

Unit 1206, 12/F

Clifford Centre

778-782 Cheung Sha Wan Road

KOWLOON - HONG KONG

Tél. + 852 2711 3588

Participation Groupe : 50 %

Capital : 27 430 000 USD

Activités : organisation de la distribution de nitrocellulose et de ses dérivés, notamment en Asie.

MANUCO

Boulevard Charles Garaud

24100 BERGERAC – FRANCE

Tél. + 33 (0) 5 53 63 63 63

Participation Groupe : 50 %

Capital : 1 037 000 €

Activités : fabrication de nitrocellulose énergétique.

SNPE JAPAN

Le Gratte-Ciel Bldg. 45F

2-22-1 Nishi Shinbashi – Minato Ku

TOKYO 105 0003 – JAPON

Tél. + 81 (0) 33 433 28 80

Participation Groupe : 100 %

Capital : 140 000 000 JPY

Activités : commercialisation et développement des ventes des produits du GROUPE SNPE.

SNPE NORTH AMERICA

103 Carnegie Center

Suite 300

Princeton, NJ 08540 – ETATS-UNIS

Tél. +1 609 987 94 24

Participation Groupe : 100 %

Capital : 500 000 USD

Activités : commercialisation et développement des ventes des produits du GROUPE SNPE.

RAPPORT FINANCIER 2010

SOMMAIRE

- 12 Chiffres clés consolidés
- 13 Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2010
- 41 Comptes consolidés 2010
- 81 Extraits des comptes sociaux SNPE SA 2010
- 88 Informations juridiques
 - Informations sur le capital
 - Tableau des filiales et participations
- 92 Résolutions présentées à l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2011

CHIFFRES CLES CONSOLIDES

En M€	2010	2009
CHIFFRE D'AFFAIRES		
Chiffre d'affaires	542,8	609,1
- France	257,2	283,5
- Etranger	285,6	325,6
- Matériaux énergétiques de propulsion	256,0	263,7
- Poudres et Explosifs	173,7	134,8
- Chimie fine (périmètre cédé)	24,1	106,1
- Spécialités chimiques	85,8	102,6
- Autres activités	3,2	1,9
EXPLOITATION		
Production	547,1	619,8
Valeur ajoutée	229,6	255,1
Excédent brut d'exploitation	26,2	26,6
Résultat d'exploitation	7,3	-5,6
Résultat courant	7,7	-4,3
- Matériaux énergétiques de propulsion	22,5	17,9
- Poudres et Explosifs	-4,3	-10,6
- Chimie fine (périmètre cédé)	-0,2	-1,4
- Spécialités chimiques	-5,5	-5,3
- Autres activités	-4,8	-4,9
Résultat exceptionnel	-42,7	76,2
Résultat net avant impôt	-30,9	26,9
Résultat net part du Groupe	-28,0	32,2
Capacité d'autofinancement	35,1	168,6
INVESTISSEMENTS		
Investissements corporels et incorporels	31,1	36,9
Investissements financiers	7,3	1,2
Dépenses de recherche et développement	75,9	71,2
STRUCTURE DU BILAN		
Capitaux propres (part du Groupe)	294,1	315,3
Endettement financier net (Trésorerie nette positive si -)	-18,7	-2,4
EFFECTIFS		
-au pourcentage de consolidation	2 912	3 567
-à 100%	3 504	4 213

NB : les chiffres des deux périodes sont retraités de façon à être homogènes. La branche Chimie fine correspond au périmètre cédé.

RAPPORT FINANCIER 2010

14 Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2010

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE 2010

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à nos statuts, afin de vous rendre compte de la gestion de votre Société et du Groupe SNPE durant l'exercice 2010 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010 ainsi que les résolutions proposées par le Conseil d'administration.

Vous entendrez également la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leurs missions.

I - FAITS MARQUANTS

L'année 2010 marque pour le Groupe SNPE l'accélération du processus de cession de l'ensemble de ses activités.

Chimie fine

Le 31 mars 2010, le Groupe SNPE a cédé la société Isochem ainsi que ses filiales Framochem (Hongrie), Isochem UK et Isochem Deutschland à la société Aurélius. Les sociétés cédées sont consolidées jusqu'à cette date.

Cette cession a un impact de 0,4 M€ sur le résultat de l'exercice 2010, net de la reprise de provision pour charge de 41,9 M€ dotée par le résultat exceptionnel en 2009.

Le Share Purchase Agreement (SPA) prévoit des garanties de passif en matières sociale, fiscale, juridique et environnementale, plafonnées globalement à un montant de 7,4 M€. Aucun montant n'est provisionné à ce titre fin 2010, en l'absence de base générant la mise en œuvre des garanties.

Spécialités chimiques

Le 4 juin 2010, Bergerac NC, filiale à 100% de SNPE, a cédé la société Durlin France ainsi que ses participations non consolidées dans Durlin East Europe (Pologne) et Durlin Asia (Thaïlande) à la société Chromavis.

Cette cession a un impact net sur le résultat du Groupe de -0,3 M€ à fin 2010.

Bergerac NC a décidé en 2010 d'arrêter son activité de production de nitrocellulose industrielle (NCI) à la fin du premier trimestre 2011. En conséquence, un Plan de Sauvegarde de l'Emploi a été négocié et mis en place fin 2010. Des provisions ont été dotées afin de tenir compte des conséquences directes de cet arrêt : une provision dont le solde au 31 décembre est de 11,2 M€ pour le Plan de Sauvegarde de l'Emploi, des provisions de 1,6 M€ couvrant les pertes à terminaison sur les contrats en carnet de commandes et de 0,8 M€ pour les pénalités au titre de la rupture des contrats fournisseurs de l'activité NCI lors de l'arrêt en fin de premier trimestre 2011 et la perte de valeur des stocks.

SNPE a reçu en juillet 2010 une offre ferme d'achat émanant d'un groupe industriel portant sur les titres de sa filiale Bergerac NC et sur la majeure partie du terrain de Bergerac détenu par SNPE. SNPE a accepté cette offre en novembre 2010 afin de poursuivre des discussions pour aboutir à la signature d'un contrat de cession au premier semestre 2011.

Bergerac NC envisage la cession à la société Hagedorn de sa filiale à 100%, SNPE Italia. Une offre ferme a été adressée le 21 décembre 2010 par Bergerac NC à Hagedorn qui l'a acceptée le 29 décembre 2010.

La cession devrait aboutir en mars 2011.

Matériaux énergétiques de propulsion

SNPE est engagée dans un processus de cession de sa branche d'activité Matériaux énergétiques de propulsion comprenant la société SNPE Matériaux Energétiques, ses filiales et Regulus au Groupe Safran. Une lettre d'intention a été signée en octobre 2010 entre SNPE et Safran.

La société SNPE Matériaux Energétiques a acheté aux deux actionnaires minoritaires leur participation de 39,8% dans la société Eurengo, société de tête de la branche Poudres et Explosifs. Le Groupe prenait à sa charge la part des intérêts minoritaires négatifs de cette branche, cette acquisition n'a donc pas d'effet sur le résultat à fin 2010.

Le 23 décembre 2010, SNPE Matériaux Energétiques a cédé à SNPE la totalité des titres de la société Eurengo.

SNPE Matériaux Energétiques était en litige avec l'Etat concernant l'application d'une clause de révision de prix. Une première réclamation a été déposée en juillet 1998. Le Tribunal Administratif a donné gain de cause à SNPE Matériaux Energétiques le 24 juin 2009 pour un montant de 10 M€ TTC plus les intérêts contractuels à compter de la saisine du Tribunal Administratif. Le jugement étant exécutoire, le règlement du principal et des intérêts soit 11,4 M€ a été perçu le 28 août 2009. L'impact sur le résultat net du Groupe soit 9,3 M€ net des frais annexes a été comptabilisé en 2009, bien que l'Etat ait fait appel. En effet, le jugement du Tribunal Administratif venant conforter la décision du Comité Consultatif National de Règlement Amiable des litiges relatifs aux marchés publics, la probabilité que ce jugement soit infirmé ou que l'indemnité soit réduite en appel, semble extrêmement faible. Aucun fait nouveau n'est intervenu en 2010 dans ce dossier.

Poudres et Explosifs

L'établissement de Sorgues, exploité par Eurengo, a fait l'objet d'une inscription sur la liste des établissements ouvrant droit au dispositif de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante.

L'arrêté de classement a été publié au Journal Officiel en juillet 2010.

Les majorations d'engagements vis-à-vis de certains salariés induites par ce classement sont prises en compte dans les engagements sociaux.

Dans le cadre du contrat de distribution exclusive de NEH entre un distributeur et Eurengo, ce distributeur a engagé au premier trimestre 2010 une procédure d'arbitrage portant sur le prix de vente des produits et a réclamé une indemnisation. La procédure d'arbitrage suit son cours et devrait aboutir début 2012. Après analyse de son risque, Eurengo considère qu'il n'y a pas lieu de constituer de provision au titre de ce litige, exception faite des honoraires d'avocat.

SNPE SA

En conséquence des cessions réalisées en 2010 et de celles envisagées en 2011, le siège de SNPE SA est conduit à réduire ses effectifs. Un Plan de Sauvegarde de l'Emploi a été annoncé fin 2010 et une provision a été dotée à ce titre pour un montant de 5,5 M€.

Dans ce contexte, l'ensemble immobilier dont SNPE est propriétaire à Paris et qui comprend d'une part un immeuble à usage de bureau abritant le siège social de SNPE et de ses principales filiales et d'autre part un immeuble à usage d'habitation, a fait l'objet de deux promesses de vente. Celles-ci doivent être dénouées dès la levée de conditions suspensives et au plus tard respectivement en février 2012 et en juillet 2011.

Des études complémentaires ont été menées en 2010 avec un bureau d'études spécialisé externe afin de rechercher la solution optimale pour confiner les lagunes du site de Sorgues. Ces études ont conduit à comptabiliser une provision de 10 M€.

En 2009, le Syndicat Mixte des Eaux Région Rhône Ventoux (SMERRV) en charge notamment de la gestion du service public de l'eau potable, avait assigné SNPE devant le Tribunal de Grande Instance de Paris en lui réclamant la somme de 15 M€ visant essentiellement à financer une unité de traitement au charbon actif des eaux brutes d'un puits de captage AEP (Alimentation en Eau Potable) contaminées par des pesticides.

SNPE n'a constitué à ce jour aucune provision dans ce cadre, estimant que la demande n'est pas fondée pour les raisons suivantes :

- SNPE n'a pas vocation à se substituer au SMERRV pour assurer et financer la potabilisation des eaux brutes pour production et distribution d'eau potable au public. Les teneurs en pesticides mesurées dans le captage AEP sont par ailleurs inférieures à la limite de qualité des eaux brutes ;
- les actions menées par SNPE en application de l'arrêté préfectoral de juillet 2009 devraient conduire à confiner la nappe souterraine.

* *

En décembre 2010, SNPE a arrêté son programme d'émission de billets de trésorerie, ses besoins de financement ne justifiant plus le recours à ce type de financement. Les notations des agences n'ont en conséquence pas été renouvelées pour 2011.

* *

Les dépenses de recherche et développement se sont élevées à **75,9 M€ en 2010**, dont 62,5 M€ d'études vendues et 13,4 M€ d'études autofinancées. Ces dépenses sont en progression de 7% par rapport à l'année 2009, en augmentation de 12% pour les études autofinancées et de 5% pour les études vendues. Hors la Chimie fine, cédée à la fin du premier trimestre 2010, elles sont en progression de 10%. 88% de ces dépenses sont réalisées par la branche Matériaux énergétiques de propulsion.

* *

A fin 2010, les **effectifs** inscrits du Groupe sont de 3 504 personnes contre 4 213 à fin 2009. Au pourcentage de consolidation, ils sont de 2 912 pour 3 567 personnes à fin 2009 (-18%). Cette diminution de 655 personnes provient essentiellement de l'effet périmètre lié aux cessions (-568 personnes) ainsi que de la réduction des effectifs de China Nitrocellulose Company et de Bergerac NC.

Les effectifs de SNPE SA ont également diminué, passant de 92 personnes à fin 2009 à 63 personnes à fin 2010.

* *

En 2010, le Groupe SNPE a procédé à une opération de cession de **quotas de CO₂** sur le marché pour un total de 15 000 tonnes et un montant de 221 k€.

Evénements postérieurs à la clôture

Suite à la lettre d'intention signée en 2010, un contrat de cession d'actions a été signé le 14 février 2011 entre SNPE, Sofigexi et Safran portant sur les titres de SNPE Matériaux Energétiques et les titres de Regulus.

Cette cession devrait être effective au premier semestre 2011 et se traduire par une plus-value nette consolidée.

Dans ce cadre, SNPE donnerait une garantie environnementale à Safran pour un montant qui ne saurait excéder 216 M€ et bénéficierait d'une contre-garantie de l'Etat à hauteur du même montant.

Perspectives 2011

Le Groupe SNPE prévoit, pour 2011, une baisse de son chiffre d'affaires. Cette diminution serait essentiellement imputable à l'effet périmètre résultant de la cession des Matériaux énergétiques de propulsion et de Bergerac NC qui devraient intervenir en 2011.

Le niveau de résultat net consolidé serait alors amélioré en 2011 sous l'effet de la cession de la branche Matériaux énergétiques de propulsion.

II - EVOLUTION DE L'ACTIVITE DU GROUPE SNPE

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe à fin décembre 2010 s'élève à 542,9 M€, en retrait de 66,2 M€ par rapport au réalisé 2009 (-10,9%), dont :

- -65,5 M€ sur Isochem et -16,4 M€ sur Framochem du fait de leur cession le 31 mars 2010,

- -5,8 M€ sur Durlin France du fait de la cession de cette société le 4 juin 2010,
- -11,5 M€ sur Isochem North America, le retrait de l'activité étant principalement lié à un repli des ventes de nitrocelluloses et de NEH en raison des contentieux avec un distributeur,
- -10,1 M€ sur Roxel France qui subit une baisse d'activité sur plusieurs programmes,
- +7,1 M€ sur SNPE Matériaux Energétiques, particulièrement sur le marché de la sécurité automobile et des fabrications de série M51,
- +32,4 M€ sur Eurenco, principalement sur les activités Objets combustibles (niveaux de facturation en très nette hausse par rapport à 2009 du fait de la série de charges modulaires DGA et Nexter) et NEH (croissance de la zone Euro).

La ventilation du chiffre d'affaires par marché se décline comme suit :

	2010	En %	2009	En %
MISSILES ET DIVERS AERONAUTIQUE	163,6	30,1%	169,1	27,8%
ARMEMENT TERRESTRE	85,9	15,8%	76,0	12,5%
INTERMEDIAIRES ET CHIMIE	77,4	14,3%	82,2	13,5%
PEINTURE, VERNIS ET ENCRE	59,1	10,9%	58,0	9,5%
ESPACE	50,8	9,4%	53,8	8,8%
DIVERS	27,3	5,0%	26,3	4,3%
SECURITE AUTOMOBILE	26,2	4,8%	23,5	3,9%
INDUSTRIE	19,5	3,6%	14,0	2,3%
PHARMACIE	16,3	3,0%	57,0	9,4%
AGROCHIMIE	10,5	1,9%	37,2	6,1%
COSMETIQUES	5,8	1,1%	11,5	1,9%
CARRIERES ET TRAVAUX PUBLICS	0,5	0,1%	0,5	0,1%
TOTAL	542,9	100,0%	609,1	100,0%

Les cinq marchés les plus importants représentent 80,5% du chiffre d'affaires en 2010 contre 72,6% en 2009.

La part de chiffre d'affaires réalisée à l'étranger est de 52,6%, contre 53,5% en 2009.

Par zone géographique, les ventes se répartissent comme suit :

- Europe : 457,9 M€, soit 84,4% (dont 257,2 M€ pour la France contre 283,5 M€ en 2009) ;
- Amériques : 37,7 M€ soit 6,9% ;
- Asie : 37,7 M€ soit 6,9% ;
- Autres : 9,6 M€ soit 1,8%.

L'information sectorielle du Groupe est présentée par branche d'activité selon le découpage interne utilisé pour la gestion du Groupe. A compter de l'exercice 2010, Isochem North America est rattachée à la branche Spécialités chimiques ; elle était rattachée à la Chimie fine en 2009.

Ainsi, la présentation en branches d'activité est la suivante pour l'exercice 2010 :

- Chimie fine (Isochem), hors Isochem North America,
- Spécialités chimiques (Bergerac NC), y compris Isochem North America,
- Matériaux énergétiques de propulsion (intégrant les unités opérationnelles Matériaux et Propulsion et Propulsion tactique),
- Poudres et Explosifs (Eurenco),
- Autres activités (holdings, participation dans le groupe Tessenderlo Chemie mise en équivalence et unité opérationnelle Reconversion et Services).

L'exercice 2009 est présenté suivant la même ventilation.

1 - Matériaux énergétiques de propulsion

	2010	2009
CA HT (en M€)	256,0	263,7
Résultat d'exploitation	21,5	17,2
Capacité d'autofinancement	34,2	33,4
Effectifs	1 553	1 544

L'activité **Matériaux et Propulsion** progresse légèrement en 2010, essentiellement grâce à la progression des ventes de l'activité Sécurité automobile de SNPE Matériaux Energétiques SA qui compense le fort recul des ventes de perchlorate et de façonnage ainsi que les baisses d'activités de PyroAlliance et Regulus.

Le résultat d'exploitation 2010 ressort néanmoins en retrait par rapport à 2009, principalement du fait de la détérioration des résultats de PyroAlliance.

Le chiffre d'affaires 2010 de l'activité **Propulsion tactique** est en forte baisse par rapport à 2009. Les deux filiales, Roxel France et Roxel UK, subissent une contraction de leur activité par rapport à 2009, les principales difficultés étant toutefois rencontrées sur plusieurs programmes de Roxel France.

Le résultat d'exploitation, en perte en 2009, ressort bénéficiaire en 2010 principalement grâce à une bonne maîtrise des coûts de Roxel UK.

2 - Poudres et Explosifs

	2010	2009
CA HT (en M€)	173,7	134,8
Résultat d'exploitation	-3,1	-9,0
Capacité d'autofinancement	-0,6	-3,6
Effectifs	892	874

La progression du chiffre d'affaires de 20% entre 2009 et 2010 des activités Poudres et Explosifs s'explique essentiellement par les ventes en série de charges modulaires. Les ventes de poudres sphériques de l'année 2010 suivent une cadence très soutenue.

Bien que déficitaire, le résultat d'exploitation 2010 s'améliore par rapport à 2009, la perte étant concentrée sur l'activité Explosifs d'Eurengo et l'activité Poudres d'Eurengo Vihtavuori.

3 - Chimie fine

	2010	2009 *
CA HT (en M€)	24,2	106,1
Résultat d'exploitation	-0,2	-0,2
Capacité d'autofinancement	0,6	5,6
Effectifs	0	532

* hors Isochem North America soit un impact de -25,5 M€ sur le CA, 0,0 M€ sur le REX, -0,1 M€ sur la CAF et -4 sur les effectifs

L'année 2010 est marquée par la cession la branche Chimie fine intervenue à la fin du premier trimestre 2010. La société Isochem North America a été intégrée à la branche Spécialités chimiques avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010.

4 - Spécialités chimiques

	2010	2009 *
CA HT (en M€)	85,8	102,7
Résultat d'exploitation	-5,0	-5,0
Capacité d'autofinancement	-6,3	-4,4
Effectifs	403	525

* y compris Isochem North America soit un impact de +25,5 M€ sur le CA, 0,0 M€ sur le REX, +0,1 M€ sur la CAF et +4 sur les effectifs

L'activité des Spécialités chimiques est en recul par rapport à 2009 en raison des effets du repli des ventes de nitrocelluloses et de NEH de la société Isochem North America (contentieux avec un distributeur) ainsi que de la cession de Durlin France intervenue le 4 juin 2010.

Le résultat d'exploitation des Spécialités chimiques, déficitaire à fin 2010, reste stable par rapport à 2009, l'essentiel de la perte d'exploitation étant générée par Bergerac NC.

5 - Autres activités

	2010	2009
CA HT (en M€)	3,3	1,8
Résultat d'exploitation	-6,0	-8,6
Capacité d'autofinancement	7,2	137,7
Effectifs	63	92

A fin 2010, le périmètre Autres activités comprend les entités Sofigexi, SNPE, Inc. et SNPE SA ainsi que la mise en équivalence du groupe Tessenderlo Chemie. Le chiffre d'affaires des Autres activités est principalement réalisé par SNPE SA.

La branche Autres activités dégage une perte d'exploitation inférieure à celle de l'exercice précédent essentiellement grâce à la baisse des charges de personnel corrélée à la diminution des effectifs.

III - RESULTATS DU GROUPE

A fin décembre 2010, la production du Groupe s'élève à 547,1 M€ et est inférieure de 72,7 M€ à celle de 2009 (-11,7%). Cette baisse est liée pour 66,2 M€ à la diminution du chiffre d'affaires et pour 6,5 M€ à la baisse de la production stockée et immobilisée. La production de l'exercice 2010 est supérieure de 4,2 M€ au chiffre d'affaires essentiellement en raison d'un stockage net de produits finis à fin décembre (dont 5,1 M€ sur SNPE Angoulême dans le cadre des conventions passées avec la Direction Générale de l'Armement -DGA-).

La valeur ajoutée du Groupe ressort à 229,6 M€ à fin décembre 2010, inférieure de 25,5 M€ à 2009 (-10%). Les consommations et achats et services externes représentent 59,8% de la production à fin 2010, contre 60,8% en 2009 en particulier grâce à la réduction des dépenses d'énergie de plusieurs sites. Les transferts de charges sont inférieurs de 2,4 M€ à ceux observés en 2009 (l'année 2009 était marquée par des charges relatives à des sinistres tels la tempête Klaus).

Les charges de personnel, avant transferts de charges, s'élèvent à 185,8 M€ en 2010, en diminution de 21,3 M€ par rapport à 2009 (-10,3%). A fin décembre 2010, ces charges de personnel représentent 34,0% de la production contre 33,4% en 2009. Les charges de personnel transférées en exceptionnel sont de 4,7 M€ à fin 2010, à comparer à 4,2 M€ à fin 2009, cette évolution étant induite par les départs intervenus au cours de l'exercice.

A fin décembre 2010, l'excédent brut d'exploitation (EBE) du Groupe s'élève à 26,2 M€, en diminution de 0,4 M€ par rapport à 2009. Néanmoins, en pourcentage de la production, l'EBE s'améliore, passant de 4,3% en 2009 à 4,8% en 2010. Le retrait du chiffre d'affaires est compensé par un stockage de production et une réduction des charges opérationnelles.

Le résultat d'exploitation du Groupe, à fin décembre 2010, est un bénéfice de 7,3 M€. Par rapport au réalisé 2009 (perte de 5,6 M€), la diminution de l'EBE est compensée par la baisse des dotations aux provisions d'exploitation et des dotations aux amortissements d'exploitation, la hausse des autres produits d'exploitation et la diminution des autres charges d'exploitation.

Les sociétés générant un bénéfice d'exploitation significatif sur 2010 sont : SNPE Matériaux Energétiques, Structil, PB Clermont, Eurenco Bofors et Regulus.

Le solde financier 2010 est positif de 0,5 M€, et comprend 2,7 M€ d'intérêts sur dettes financières, 2,0 M€ de dotations nettes aux provisions, 0,1 M€ de différence nette positive de change, 1,4 M€ de revenus de créances financières et 3,7 M€ d'autres produits financiers.

Le résultat courant de l'exercice 2010 ressort ainsi en bénéfice de 7,7 M€.

Le résultat exceptionnel du Groupe à fin décembre 2010 est une perte de 42,7 M€ et inclut les principaux éléments suivants :

- -12,1 M€ de charges de dépollution, démolition, démantèlement, désamiantage et reconfiguration,
- -9,7 M€ de dépréciations des actifs d'Eurenco, Bergerac NC, Manuco, Isochem, SNPE et China Nitrocellulose Company,
- -19,2 M€ induits par les départs de personnel (plans sociaux, cessations anticipées d'activité...),
- -2,4 M€ de provisions visant à couvrir les conséquences de l'arrêt de l'activité nitrocellulose industrielle à fin mars 2011 (pertes à terminaison sur les contrats en carnet de commandes, pénalités au titre de la rupture des contrats fournisseurs et perte de valeurs des stocks),
- -2,5 M€ de provisions dans le cadre des contentieux avec un distributeur américain,
- +3,1 M€ de remboursement de cotisations de l'URSSAF.

Après prise en compte de la quote-part de résultat de Tessengerlo (positive de 6,0 M€), des amortissements d'écarts d'acquisition et de l'impôt, l'exercice 2010 se solde par un résultat net part du Groupe en perte de 28,0 M€, à comparer à un bénéfice de 32,2 M€ pour l'exercice 2009 (compte tenu d'un résultat exceptionnel de 76,2 M€ en partie compensé par une quote-part de résultat de Tessengerlo négative de 43,2 M€).

Conformément à la réglementation comptable, la quote-part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres est imputée sur le Groupe.

La part des intérêts minoritaires ressort négative de 0,3 M€ à fin 2010 contre un solde positif de 0,3 M€ à fin 2009. Le résultat net de l'ensemble consolidé ressort ainsi en perte de 28,2 M€.

Pour le **groupe Tessengerlo**, 2010 s'est révélée être une importante année de progrès. Malgré un démarrage prudent, dû en partie au fait que l'économie mondiale sortait de la pire crise économique de ces dernières années, le groupe a réussi à augmenter significativement son chiffre d'affaires et son EBIT récurrent.

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'est établi à 2,4 milliards d'Euros, ce qui représente une hausse de 15,9% par rapport à 2009 et le deuxième meilleur chiffre d'affaires de l'histoire du groupe.

La poursuite de la politique de contrôle des coûts au cours de l'exercice, combinée à la hausse du chiffre d'affaires, a contribué à l'amélioration significative de l'EBIT récurrent du groupe qui s'est établi à 58,9 M€ en 2010, soit une progression de plus de 110 M€ par rapport à 2009.

Ainsi, le résultat net consolidé du groupe Tessengerlo est de 20,7 M€ (dont 26,28% de quote-part de résultat pour le Groupe SNPE), contre -167,0 M€ en 2009.

Le cours de bourse de l'action de Tessengerlo a légèrement progressé au cours de l'exercice 2010.

A noter que les déficits fiscaux du Groupe SNPE sont pour l'essentiel situés en France et reportables sans restriction de délai. La société a décidé de ne pas constater d'actifs d'impôts différés au titre de tout ou partie de ces déficits fiscaux en l'absence de visibilité suffisante sur sa situation fiscale des exercices futurs.

IV - SITUATION FINANCIERE DU GROUPE

La capacité d'autofinancement dégagée sur l'exercice 2010 s'élève à 35,1 M€ pour un réalisé 2009 de 168,6 M€. Pour rappel, l'année 2009 était marquée par la perception de l'indemnité soldant les litiges avec Grande Paroisse.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent à 31,1 M€ et se répartissent de la manière suivante :

- 16,1 M€ sur les Matériaux énergétiques de propulsion,
- 11,5 M€ sur les Poudres et Explosifs,
- 2,2 M€ sur les Spécialités chimiques,
- 1,1 M€ sur la Chimie fine (jusqu'au 31 mars 2010, date de cession),
- 0,2 M€ sur les Autres activités.

Les acquisitions d'immobilisations financières de 7,3 M€ comprennent essentiellement 7,2 M€ de souscription à l'augmentation du capital du groupe Tessengerlo.

Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) du Groupe diminue de 33,3 M€ sur l'exercice 2010 et s'élève à 35,6 M€ au 31 décembre 2010. Le BFR d'exploitation est de 38,2 M€ au 31 décembre 2010 et comprend :

- 163,7 M€ de stocks nets,
- 44,5 M€ de créances d'exploitation,
- 170,0 M€ de dettes d'exploitation.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières étant couvertes par la capacité d'autofinancement de l'exercice et la baisse du Besoin en Fonds de Roulement, l'Endettement Financier Net du Groupe diminue de 16,3 M€ sur l'exercice 2010, passant d'une trésorerie nette excédentaire de 2,4 M€ fin décembre 2009 à une trésorerie nette excédentaire de 18,7 M€ fin décembre 2010.

V - RESULTATS DE SNPE SA

A fin décembre 2010, le chiffre d'affaires de SNPE SA est de 14,1 M€, en retrait de 0,2 M€ par rapport à 2009.

Le chiffre d'affaires 2010 de SNPE SA est principalement composé des éléments suivants :

- 11,3 M€ sur Paris correspondant principalement aux prestations de services accordées au reste du Groupe et en particulier aux management fees pour 6,3 M€ ;
- 1,6 M€ sur Angoulême correspondant essentiellement à des ventes à la DGA ;
- 0,8 M€ sur Toulouse liés essentiellement aux loyers perçus des filiales ;
- 0,3 M€ sur SNPE Réhabilitation composés de loyers versés par des filiales.

Le résultat d'exploitation 2010 s'établit en perte de 5,7 M€, à comparer à une perte d'exploitation de 8,1 M€ à fin 2009. L'amélioration du résultat d'exploitation est principalement induite par la réduction des charges de personnel et l'augmentation de la production stockée d'Angoulême dans le cadre des conventions avec la DGA.

Le solde financier de SNPE SA est négatif de 3,9 M€ à fin décembre 2010, à comparer à un solde financier net négatif de 47,6 M€ à fin 2009.

Au 31 décembre 2010, le résultat financier de SNPE SA comprend :

- des charges liées au coût de la dette (-2,5 M€),
- des revenus de créances (+3,2 M€),
- des dividendes (+10,6 M€, dont 9,6 M€ de Tessengerlo, 0,9 M€ de Regulus et 0,1 M€ de Sofresa et Sofrema),
- une provision pour dépréciation des titres de Tessengerlo sur la base du cours moyen de l'action Tessengerlo au mois de décembre 2010 (-12,1 M€),
- une provision pour risque de change sur le compte courant de SNPE Inc. (-3,3 M€),
- une différence positive de change (+0,1 M€).

Le résultat courant de SNPE SA à fin décembre 2010 ressort ainsi en perte de 9,7 M€, soit une amélioration de 46,0 M€ par rapport au réalisé 2009 qui était en perte de 55,7 M€, en raison de l'évolution du solde financier.

Le résultat exceptionnel 2010 est une perte de 41,2 M€. Il est composé principalement des éléments suivants :

- une provision pour dépréciation du compte courant de Bergerac NC (-16,5 M€),
- un plan de sauvegarde de l'emploi concernant le siège social de SNPE (-5,5 M€),
- une provision pour risque Bergerac NC (-4,6 M€),
- l'impact de la cession d'Isochem nette des frais de cession et des reprises de provisions (-1,7 M€),
- une provision pour départs des personnels dans le cadre du dispositif amiante des sites d'Eurengo (-1,5 M€),
- un remboursement de cotisations URSSAF (+1,3 M€),
- des provisions nettes pour dépollution et démantèlement de SNPE Réhabilitation (-5,8 M€) et de Sorgues (-9,1 M€) compensées par une reprise nette de provision pour coûts de dépollution sur le site de Tolochimie (+4,1 M€).

Pour rappel, le résultat exceptionnel 2009 de SNPE SA comprend essentiellement un produit de 136,6 M€ correspondant au solde des litiges avec Grande Paroisse.

La forte dégradation du résultat exceptionnel conduit à une perte nette 2010 de 43,2 M€, inférieure de 125,5 M€ au réalisé 2009 qui ressortait en bénéfice de 82,3 M€.

L'échéancier des dettes fournisseurs et comptes rattachés (hors dettes sur immobilisations) non échues s'établit, à fin 2010, comme suit :

- moins de 60 jours : 1,3 M€ (total constitué de nombreuses factures d'un faible montant comprenant une part importante d'opérations intra-Groupe),
- plus de 60 jours : 0 M€.

VI - EVOLUTION DES PRINCIPALES FILIALES DE SNPE SA (comptes sociaux)

1 - Sofigexi

Le résultat d'exploitation est négatif de 0,1 M€ et comprend l'ensemble des frais de gestion de Sofigexi.

Le résultat financier ressort en bénéfice de 0,1 M€, essentiellement constitué du produit financier de l'emprunt obligataire Crossject.

Le résultat exceptionnel de 0,1 M€ intègre le prix de cession des titres Isochem. La reprise de provision et la valeur nette comptable de ces titres ont été comptabilisées pour un même montant de 16,2 M€.

Ainsi, le résultat net est en bénéfice de 0,1 M€.

2 - SNPE Matériaux Energétiques SA

Le chiffre d'affaires social de l'exercice 2010 de SNPE Matériaux Energétiques ressort à 169,5 M€, contre 163,6 M€ à fin 2009 (+3,6%). Cette progression s'explique par l'augmentation du chiffre d'affaires de l'activité Matériaux et Pyrotechnie (en particulier sur les ventes de la Sécurité automobile) qui compense le retrait des ventes de Perchlorate et de façonnage.

Le résultat d'exploitation ressort à 17,0 M€ à fin 2010, en baisse de 0,5 M€ par rapport à 2009. Cette évolution provient essentiellement de la dégradation de la marge sur coûts directs de l'activité Matières premières et de la réduction des prix de vente des propulseurs M51.

Le résultat financier 2010 ressort en bénéfice de 1,5 M€, à comparer à un solde financier net en perte de 9,6 M€ à fin 2009. Le solde financier positif de SNPE Matériaux Energétiques est principalement constitué de la rémunération du compte courant, d'intérêts moratoires et de dividendes. Pour mémoire, le résultat financier de 2009 était essentiellement constitué de la dotation d'une provision pour risque à hauteur d'une estimation de la quote-part de situation nette négative d'Eurengo.

La société enregistre un résultat exceptionnel négatif de 33,2 M€ correspondant essentiellement à la souscription à l'augmentation de capital d'Eurengo. Le résultat exceptionnel de 2010 est inférieur de 41,6 M€ à celui réalisé en 2009.

Ainsi, le résultat net 2010 ressort en perte de 17,1 M€, en retrait par rapport au bénéfice de 10,2 M€ dégagé en 2009.

3 - Eurengo SA

Le chiffre d'affaires social d'Eurengo s'élève à 117,1 M€ pour l'exercice 2010, contre 97,7 M€ en 2009. Cette augmentation s'explique principalement par la progression du chiffre d'affaires des activités Charges modulaires et la croissance des ventes de NEH en zone euro.

Le résultat d'exploitation ressort en perte de 6,6 M€, soit une diminution de 5,5 M€ de la perte d'exploitation par rapport à 2009. L'impact de la croissance de l'activité est en effet renforcé par des consommations stables par rapport à l'exercice précédent.

Le solde financier 2010 est en bénéfice de 1,3 M€ et inclut principalement les dividendes reçus de PB Clermont.

Le résultat exceptionnel est en perte de 9,7 M€ et comprend les coûts liés au litige avec un distributeur, une dépréciation des immobilisations de l'activité Explosifs sur le site de Sorgues, une dépréciation à hauteur de 80% de l'encours Phénix et une provision pour litige sur la TVA belge.

L'exercice 2010 se solde par une perte nette de 14,6 M€, compte tenu des pertes d'exploitation et des charges exceptionnelles évoquées supra.

4 - Bergerac NC

Le chiffre d'affaires de Bergerac NC s'élève à 43,9 M€ à fin 2010, contre 43,6 M€ en 2009, soit une augmentation de 0,3 M€ (+0,7%) provenant principalement de la hausse des prix de vente de nitrocellulose industrielle.

La diminution des dépenses d'énergie et la réduction des charges de personnel ne suffisent pas à compenser la baisse de 12% des volumes produits ainsi que la hausse du coût d'achat des matières premières par rapport à 2009. Ainsi, la perte d'exploitation 2010 de Bergerac NC est de 5,6 M€ en dégradation de 0,3 M€ par rapport à 2009.

Le résultat financier de Bergerac NC ressort en bénéfice de 0,5 M€ à fin 2010 et correspond principalement à la dotation d'une dépréciation des titres de Manuco (-0,7 M€) compensée par une reprise de provision pour dépréciation des titres de SNPE Italia (+1,1 M€). A fin 2009, la perte financière de Bergerac NC était de 7,3 M€.

Le résultat exceptionnel 2010 de Bergerac NC ressort en perte de 16,0 M€ et comprend essentiellement les coûts liés au plan de sauvegarde pour l'emploi engagé en 2010. En 2009, la perte exceptionnelle était de 2,6 M€.

Le résultat net de Bergerac NC ressort en perte de 21,1 M€ en 2010 contre une perte de 15,3 M€ en 2009.

VII - CHANGEMENTS DE METHODE ET DE PRESENTATION

Les comptes consolidés de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 ont été établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon la méthodologie approuvée par le Comité de Réglementation Comptable du 29 avril 1999 et homologuée par l'arrêté du 22 juin 1999.

Les avances conditionnées de l'Etat ont été reclassées dans les "autres fonds propres", poste créé en 2010.

Un montant de 3,8 M€ à fin 2009 a été reclassé dans ce poste. Il était positionné dans les "emprunts et dettes financières".

Aucun changement de méthode n'a été opéré au cours de l'exercice.

VIII - POLITIQUE SECURITE – ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Aucun fait marquant significatif relatif aux sociétés Isochem, Framochem et Durlin France n'a été signalé dans le domaine HSE avant leur cession au premier semestre 2010. Les activités de ces sociétés ne sont pas considérées ci-après.

1. La Politique Sécurité-Environnement

Dans le contexte de cession des filiales du Groupe, la maîtrise des risques technologiques, la protection de la santé et la réduction des impacts environnementaux sont restés une priorité du Groupe.

La mise en œuvre de la politique HSE

Depuis le 1^{er} juin 2009, les fonctions d'animation et de contrôle de la politique Sécurité & Santé au Travail et de la politique Environnement ont été transférées respectivement aux directions HSE des unités opérationnelles et à la Direction des Affaires Industrielles du Groupe.

Au niveau européen, les 17 établissements classés "Seveso" (soit près de 80% des établissements du Groupe) disposent d'une politique de prévention des accidents majeurs et d'un système de gestion de la sécurité (SGS), inspectés annuellement par les autorités et audités par un corps d'auditeurs internes.

Le site de Toulouse (SNPE Matériaux Energétiques) a obtenu la certification "ISO 14001" en 2010, portant à 9 le nombre d'établissements certifiés dans la branche d'activité Matériaux énergétiques de propulsion (soit 75% des sites).

La démarche de mise en place de Systèmes de Management de l'Environnement conformes à la norme ISO 14001 est en cours dans tous les autres sites du Groupe.

En 2010, un tiers des établissements ont été contrôlés par la Direction des Affaires Industrielles sur leur management de l'environnement en complément des audits internes réalisés par chaque entité et des audits de suivi par des organismes agréés pour les systèmes de management certifiés. Sur le plan de la sécurité, la moitié des établissements de la branche d'activité Matériaux énergétiques de propulsion ont fait l'objet d'une inspection sécurité par l'Inspection Générale de SNPE Matériaux Energétiques.

Pour faire face à tout événement accidentel, les procédures d'urgence sont opérationnelles et sont régulièrement testées notamment dans le cadre des plans d'opération interne (POI) et régulièrement contrôlées lors des audits internes et des inspections de l'administration ou exercices avec les services de l'Etat.

Les relations avec les parties prenantes

Pour toutes les directions d'établissement, le développement d'une politique de communication visant à l'intégration de nos activités dans la vie locale par le développement des contacts avec toutes les parties prenantes (maires, élus, riverains, associations, ...) reste une exigence.

Les sites "Seveso seuil haut" français sont largement impliqués dans le processus d'information et de concertation prévu par la loi "Prévention des Risques" du 30 juillet 2003 à travers les comités locaux d'information et de concertation (CLIC) et notamment dans le cadre de l'élaboration des plans de prévention des risques technologiques (PPRT).

Le nombre de plaintes, prises en compte systématiquement, et de remarques des parties prenantes constitue un des indicateurs des tableaux de bord des sites.

Des mises en demeure préfectorales ont été adressées à SNPE Matériaux Energétiques concernant les rejets dans la Garonne d'ion perchlorate de l'usine de Toulouse et le non respect d'un délai de remise d'un échéancier de travaux lié au renforcement de la sécurité. Sur ces deux points, les plans d'actions sont en cours ou réalisés. En complément des mesures déjà engagées depuis 2008 pour supprimer les rejets d'ion perchlorate dans le réseau des eaux pluviales, des actions complémentaires spécifiques ont été déployées notamment depuis septembre 2010 visant à poursuivre la diminution des quantités rejetées.

2. L'engagement dans le développement durable

Le Groupe SNPE a maintenu son engagement dans le développement durable, notamment en tant que signataire de la charte mondiale du "Responsible Care" de l'industrie chimique (à ce titre, les filiales du Groupe adhérentes de l'Union des Industries Chimiques participent à ses enquêtes annuelles d'autoévaluation et de performances HSE) et par son adhésion aux principes éthiques développés dans les "Common Industry Standards" (CIS) de l'industrie Européenne de l'aéronautique et de la défense.

La charte d'éthique du Groupe intègre les grands principes du développement durable. Intégrée dans le Manuel d'Organisation, elle définit les principes d'entreprise et les règles de comportement individuel à l'extérieur et à l'intérieur du Groupe. Elle rappelle que le Groupe exerce ses activités de façon responsable et attache de ce fait la plus haute importance au respect des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance de l'entreprise qu'il s'est fixés. La politique sécurité et environnement et la politique qualité démontrent que la protection des personnes et de l'environnement, ainsi que le respect des clients et des partenaires, sont au premier plan des préoccupations du Groupe SNPE.

3. Les performances du Groupe

3.1. Santé et sécurité au travail

Les résultats Sécurité du Groupe sont restés très supérieurs aux résultats de l'activité française "Chimie – Caoutchouc – Plasturgie (CCP)" (activité qui présente les meilleurs résultats de toutes les activités industrielles) comme l'illustrent les taux de fréquence des accidents du travail TF1 * et les taux de gravité TG * présentés dans le tableau suivant :

	Matériaux énergétiques de Propulsion		Poudres et Explosifs ⁽¹⁾		Spécialités chimiques		Reconversion & Services		CCP 2008	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
TF1	2,42	4,83	0 à 7,3	0 à 9,8	0,56	0	0	0	11,8	11,8
TG	0,07	0,07	0,1 à 0,35	Non disponible	0,01	0	0	0	0,56	0,62

⁽¹⁾ Données non consolidées

* $TF1 = \text{Nombre d'accidents avec arrêts} \times 10^6 / \text{nombre d'heures travaillées}$

$TG = \text{Nombre de jours perdus} \times 10^3 / \text{nombre d'heures travaillées}$

Dans le périmètre des Matériaux énergétiques de propulsion, les résultats sécurité se sont légèrement dégradés par rapport à 2009, conduisant à la mise en place d'un plan d'action spécifique. Environ 75% des accidents sont de type "comportement humains" et "gestes et postures". Aucun des accidents n'a une origine pyrotechnique.

Le site Eurengo de Sorgues (TF1 de 9,8) a connu trois accidents avec arrêt de travail dont deux liés aux produits mis en œuvre.

3.2. La maîtrise des risques technologiques

Les établissements classés "Seveso" disposent d'une politique de prévention des accidents majeurs et d'un système de gestion de la sécurité (SGS) qui s'appuie sur la politique de maîtrise des risques développée par le Groupe.

L'inventaire des dangers, réalisé à travers l'élaboration des études de dangers, est réévalué régulièrement dans le cadre des modifications de procédés ou d'installations, de nouveaux projets et des évolutions réglementaires, notamment en France, lors de l'élaboration des plans de prévention des risques technologiques (PPRT) prescrits autour des sites "Seveso".

La réduction du risque à la source s'est concrétisée par la poursuite de la réduction des quantités de matières dangereuses stockées, en particulier dans les dépôts de produits pyrotechniques, des actions de substitution des matières premières les plus dangereuses afin de réduire l'exposition des opérateurs aux risques chimiques, des actions d'amélioration des procédés, la mise à niveau des procédures et équipements liés aux atmosphères explosibles (ATEX).

Aucun accident majeur n'a été enregistré dans le groupe SNPE en 2010.

3.3. La limitation des impacts sur l'environnement

La limitation des impacts environnementaux au niveau de la consommation de matières premières constitue un enjeu important pour le Groupe. Ainsi, SNPE Matériaux Énergétiques a procédé à des substitutions de produits dont l'utilisation est compatible avec certains procédés tout en minimisant les rejets nocifs et a procédé à la mise en place dans plusieurs établissements de dégraissants biodégradables.

Bergerac NC a développé l'utilisation d'éthanol de fermentation et de pâte de bois.

D'une façon générale les émissions dans l'air et dans l'eau font l'objet de surveillance, de déclaration et de vérification par des organismes extérieurs.

Aucun incident d'impact environnemental présentant un risque significatif n'a été signalé en 2010.

▪ Politique Énergétique et Développement Durable

Suite aux diagnostics énergétiques réalisés par l'Apave en 2009, selon la méthodologie ADEME et subventionnés à 50% par cette même agence, des indicateurs énergétiques, spécifiques à chacun des sites en fonction de leur profil de consommation, ont été discutés et mis en place afin de suivre au plus près les actions d'économie d'énergie réalisées par les sites. Un suivi trimestriel de ceux-ci avec reporting auprès de la direction générale est réalisé.

Sur le site Eurengo de Sorgues, des réflexions poussées ont été menées avec des sociétés spécialisées pour la mise en place d'une production de vapeur à partir de biomasse, projet retenu dans le cadre de l'appel à projet ADEME BCIAT (Biomasse Chaleur Industrie Agriculture et Tertiaire) pour l'année 2010. La décision a été prise de réaliser cet investissement qui sera opéré par un industriel spécialisé dans ce métier.

Le projet d'ombrières de parking avec équipement en cellules photovoltaïques sur le site de Sorgues a été retardé par les évolutions défavorables de la réglementation sur les tarifs de rachat de l'électricité d'origine photovoltaïque. Les études de danger pour la compatibilité avec les activités pyrotechniques du site ont parallèlement été menées en vue de l'implantation d'un mât de mesure anémométrique, préalable à l'implantation d'éoliennes.

La baisse du tarif de rachat de l'électricité et les problèmes de sécurité liés à la présence d'éoliennes sur un site pyrotechnique ont conduit à stopper toutes ces opérations.

Les projets d'implantations photovoltaïques sur les autres sites SNPE ont également été abandonnés pour manque de rentabilité, suite à la révision des tarifs et à l'évolution de la réglementation.

▪ Emissions dans l'air

Composés organiques volatils (COV)

Sur le périmètre européen, les émissions de COV ont été de l'ordre de 1 200 tonnes, en réduction de 20% par rapport à 2009, consécutivement à la cession d'Isochem et à la baisse d'activité de Bergerac NC. La contribution des trois branches d'activité émettrices est la suivante :

- Spécialités chimiques : 62%,
- Poudres et Explosifs : 35%,
- Matériaux énergétiques de propulsion : 3%.

Les actions de maîtrise de ces émissions se poursuivent à travers des programmes d'étude, de substitution ou d'investissements.

Gaz à effet de serre (GES)

Pour 2010, les émissions globales de CO₂ des 4 établissements du Groupe soumis à la réglementation relative aux quotas d'émissions sont inférieures de près de 26% à l'allocation et en réduction de près de 15% par rapport à 2009, en conséquence de la baisse d'activité principalement des sites de Bergerac et de Summerfield (Roxel UK).

Sur les trois premières années de la deuxième phase (2008-2012), les émissions de l'établissement de Sorgues restent supérieures à l'allocation mais en constante diminution (moins 11% depuis 2008) dans un contexte d'activité relativement stable.

Deuxième phase	Quotas alloués (T) 2008-2012	2008	2009	2010
Sorgues (84)	23 060	26 071	25 431	23 126
Saint-Médard-en-Jalles (33)	17 370	16 007	16 133	17 042
Summerfield (UK)	19 489	9 000	8 000	5 700
Bergerac (24)	46 332	41 929	35 357	33 145
TOTAL	106 251	93 007	84 921	79 013

Oxydes d'azote (NO_x)

Les émissions d'oxydes d'azote se situent, pour l'ensemble du Groupe, hors sites asiatiques, en 2010, à un niveau de 150 tonnes, stable par rapport à 2009.

▪ Rejets dans l'eau

L'ensemble des branches d'activité dispose d'un tableau de bord des mesures effectuées sur les paramètres de rejets des permis d'exploiter afin de contrôler les flux de polluants. Les dépassements de seuils observés dans le cadre de l'autosurveillance font l'objet d'enquêtes et de mesures correctives immédiates.

Pour le périmètre Matériaux énergétiques de propulsion, le pourcentage de mesures au-delà des limites fixées par les arrêtés d'autorisation d'exploiter est de 0,9% en 2010, en amélioration (1,3 % en 2009).

Une amélioration significative a été obtenue sur le site Eurengo de Sorgues qui a vu ses dépassements des paramètres de rejets normés réduits de 70%.

La baisse d'activité de Bergerac NC et des actions d'amélioration des procédés ont conduit à une réduction très sensible des rejets sur le site de Bergerac au niveau des matières en suspension (MES), de la demande chimique en oxygène (DCO) et du rejet acide.

Les plans de réduction des rejets de perchlorate d'ammonium sur les sites de Toulouse et Saint-Médard se sont poursuivis notamment par des modifications de procédés et d'installations, permettant une réduction notable de ces rejets dans l'objectif d'éliminer toute source.

- **Prévention des pollutions des sols et des eaux souterraines**

Les programmes de mise en place de rétentions pour tous les produits liquides, de réfection des réseaux d'évacuation des eaux, notamment les réseaux enterrés qui font l'objet d'inspections périodiques, les travaux d'étanchéité et de mise en place de moyens de détection de fuite et l'élaboration systématique de procédures de contrôles périodiques des bacs et fosses de rétention, se sont intensifiés au cours de l'année 2010.

La qualité des eaux souterraines sous l'emprise des sites du Groupe est sous contrôle permanent via des réseaux de piézomètres, dont la densité a encore progressé en 2010.

- **Substances dangereuses pour l'environnement**

L'élimination des transformateurs et condensateurs à base de pyralène a été achevée sur l'ensemble des sites en conformité avec les délais réglementaires.

- **Réhabilitation des sites pollués**

Le Groupe SNPE a poursuivi en 2010 une politique de gestion des sites et sols pollués volontariste y compris sur la thématique des pollutions historiques.

Sur les sites de Saint-Médard et Toulouse exploités par SNPE Matériaux Energétiques, les études relatives à la pollution des eaux de surface et des eaux souterraines notamment par le trichloréthylène (site de Saint-Médard) et le perchlorate d'ammonium (sites de Saint-Médard et Toulouse) ont fait l'objet d'information de l'administration (et des riverains pour Toulouse) et de présentation des plans d'action en cours ou à venir.

A Sorgues, un programme lourd a été lancé, encadré par un arrêté préfectoral de juillet 2009, pour confiner la pollution de la nappe au droit du site et traiter progressivement les sources de pollution. Ce programme a concerné en 2010 le renforcement des barrières hydrauliques et des diagnostics supplémentaires dans différentes zones du site, notamment l'ancienne zone de lagunage des effluents. Parallèlement, le démantèlement d'anciennes installations, du secteur Chimie notamment, a démarré (près de 40 bâtiments concernés). Une pollution résiduelle résultant d'une fabrication des années 50 du Service des Poudres (Etat), arrêtée avant apport du site à SNPE en 1971, a été intégralement traitée par excavation des terres souillées.

Les opérations de réhabilitation des sites en cessation d'activité (Angoulême, Toulouse, Tolochimie) sont en ligne avec les objectifs internes dans le cadre des prescriptions des autorités.

A Bergerac, les actions de diagnostic du sol dans le cadre du projet de revitalisation et de cession envisagée du site se sont poursuivies.

3.4. Le management des produits

Les filiales du Groupe concernées par la première échéance de 2010 dans le cadre de l'enregistrement des substances au titre du règlement Reach ont déposé dans les délais cinq dossiers d'enregistrement relatifs à trois substances produites à plus de 1 000 tonnes/an et à deux substances classées toxiques CMR (cancérogènes / mutagènes / reprotoxiques).

Les inspections de l'administration sur le thème Reach n'ont pas mis en évidence de non conformités.

3.5. Investissements

Le niveau des investissements consacrés à la mise à hauteur des installations dans les domaines Sécurité – Environnement a été en 2010 de 9,9% de l'ensemble des investissements (3 618 k€). Ils seront en forte augmentation en 2011 : 28,3% prévus soit 8 126 k€.

Pour SNPE Matériaux Energétiques, les investissements consacrés à la sécurité et à la protection de l'environnement ont représenté environ 13,8% du plan annuel d'investissement 2010, en accord avec les objectifs. Pour l'année 2011, les réalisations prévues seront de l'ordre de 29%.

Pour Eurengo, les investissements consacrés à la sécurité et à la protection de l'environnement ont représenté environ 8,0% du plan annuel d'investissement 2010, en accord avec les objectifs. Pour l'année 2011, les réalisations prévues seront de l'ordre de 18,7%.

IX - POLITIQUE QUALITE

La politique Qualité de SNPE est en application dans toutes les sociétés du Groupe. Pratiquement toutes les entités ont une certification qualité (ISO 9001 version 2008, GMP).

X - LES ACHATS DANS LE GROUPE EN 2010

Les différentes actions d'économie lancées par les services Achats des entités du Groupe ont permis de réaliser un gain de 3,2 M€ en 2010. Cette performance représente 1,6% du volume d'achat.

Cette performance est d'autant plus remarquable qu'elle s'inscrit plutôt dans un contexte de hausse de l'énergie et des matières premières.

XI - RECHERCHE DE FONDS PUBLICS DANS LE GROUPE EN 2010

La cellule de recherche de fonds publics dont le rôle est de solliciter des aides financières auprès de fonds européens, régionaux, communaux et auprès des pôles de compétitivité a permis d'obtenir, au cours de l'exercice 2010, 2,2 M€ en subventions notifiées par convention dont :

- 1,5 M€ pour le projet P2P de plateforme de démantèlement propre des propulseurs de missiles ;
- 0,7 M€ pour le projet "Green Inflator for Extinguishing system" (GIFEXT) d'extinction d'incendie de moteur d'avion ; 0,4 M€ ont été notifiés sur ce même projet en tranche conditionnelle.

XII - ARRETE DES COMPTES DE SNPE SA ET PROJETS DE RESOLUTION

Conformément à l'article L 225-100 du Code de Commerce, nous vous informons qu'il n'existait au 31 décembre 2010 aucune délégation en cours de validité accordée par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital.

Les comptes 2010 ont été arrêtés conformément aux dispositions du Plan Comptable Général et selon les mêmes critères que ceux retenus pour l'élaboration du bilan de l'exercice précédent.

Affectation du résultat

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter en totalité le résultat de l'exercice, soit une perte de 43 215 158,44 €, au report à nouveau.

L'actionnariat de SNPE reste inchangé, l'Etat Français détenant la quasi-totalité des actions, les autres actionnaires étant la Société Générale et Natixis.

Il est précisé que, conformément à la loi, les comptes de l'exercice ont été communiqués pour avis au Comité Central d'Entreprise.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'au titre des trois derniers exercices, les dividendes distribués pour chaque action se sont élevés respectivement à :

EXERCICE	DIVIDENDE DISTRIBUE
2007	0,00 €
2008	0,00 €
2009	0,00 €

Il ne sera pas distribué de dividendes au titre de l'exercice 2010.

Il est demandé à l'Assemblée Générale de prendre acte de l'évolution suivante intervenue dans la composition du Conseil d'administration :

- remplacement lors du Conseil d'administration du 28 mai 2010, de Monsieur Gilles Glad par Monsieur Francis Lavaud, administrateur représentant les salariés ;
- remplacement lors du Conseil d'administration du 25 juin 2010, de Monsieur Yves Fuseau par Madame Emilie Liebens, administrateur représentant les salariés.

Par ailleurs, une annexe donne la liste des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par les mandataires sociaux, durant le dernier exercice clos.

En application du dispositif d'épargne salariale visé à l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous devons vous rendre compte annuellement de l'état de la participation collective des salariés de la société au capital social.

Nous vous informons qu'au dernier jour de l'exercice clos le 31 décembre 2010, les salariés ne détenaient aucune participation au capital, ni directement, ni via un plan d'épargne d'entreprise.

Nous vous demanderons ensuite de bien vouloir adopter l'ensemble des résolutions qui vous seront soumises.

Le Conseil d'administration.

RAPPORT FINANCIER 2010

COMPTES CONSOLIDES

COMPTES CONSOLIDES 2010

- 42 Bilan consolidé au 31 décembre 2010
- 43 Compte de résultat consolidé
- 44 Tableau des flux de trésorerie consolidés
- 45 Variation des capitaux propres consolidés
- 45 Intérêts minoritaires
- 47 Annexe aux comptes consolidés
- 76 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2010

En k€	Note	31/12/2010	31/12/2009
ACTIF			
Ecarts d'acquisition	5-1 Note 1	26 370	27 985
Immobilisations incorporelles	5-1 Note 2	3 429	3 910
Immobilisations corporelles	5-1 Note 3	135 300	173 347
Immobilisations financières	5-1 Note 4	20 484	22 415
Titres mis en équivalence	5-1 Note 5	178 362	170 377
<i>Actif immobilisé</i>		<i>363 945</i>	<i>398 034</i>
Stocks et en cours de production	5-1 Note 6	163 699	176 975
Clients et comptes rattachés	5-1 Note 7	176 069	181 239
Autres créances et comptes de régularisation	5-1 Note 7	59 897	82 725
Valeurs mobilières de placement	5-1 Note 9	49 963	226 853
Disponibilités		17 656	13 837
<i>Actif circulant</i>		<i>467 284</i>	<i>681 629</i>
TOTAL ACTIF		831 229	1 079 663
PASSIF			
Capital		263 675	263 675
Primes		38 049	38 049
Réserves		20 332	-18 622
Résultat de l'exercice		-27 966	32 161
<i>Capitaux propres du Groupe</i>	Page 45	<i>294 090</i>	<i>315 263</i>
Intérêts minoritaires	Page 45	3 769	4 040
<i>Capitaux propres de l'ensemble</i>		<i>297 859</i>	<i>319 303</i>
<i>Autres fonds propres</i>	5-1 Note 10	3 458	3 825
<i>Provisions pour risques et charges</i>	5-1 Note 11	<i>111 016</i>	<i>140 111</i>
Emprunts et dettes financières	5-1 Note 12	64 855	254 920
Fournisseurs et comptes rattachés	5-1 Note 13	89 808	102 379
Autres dettes et comptes de régularisation	5-1 Note 13	264 233	259 125
<i>Dettes</i>		<i>418 896</i>	<i>616 424</i>
TOTAL PASSIF		831 229	1 079 663

Les avances conditionnées de l'Etat ont été reclassées en "autres fonds propres".

A fin 2009, elles étaient positionnées dans les "Emprunts et dettes financières".

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En k€	Note	Exercice 2010	Exercice 2009
Chiffre d'affaires	5-2 Note 14	542 872	609 061
Autres produits d'exploitation	5-2 Note 15	15 646	13 077
Achats consommés	5-2 Note 16	-315 612	-356 811
Charges de personnel	5-2 Note 17	-185 966	-207 561
Autres charges d'exploitation		-6 318	-8 278
Impôts et taxes		-19 494	-22 228
Dotations nettes aux amortissements et provisions	5-2 Note 18	-23 876	-32 845
<i>Résultat d'exploitation</i>		7 252	-5 585
Charges et Produits financiers	5-2 Note 19	477	1 262
<i>Résultat courant des sociétés intégrées</i>		7 729	-4 323
Charges et Produits exceptionnels	5-2 Note 20	-42 745	76 244
Résultat net avant impôts sur les sociétés		-35 016	71 921
Impôts sur les résultats	5-2 Note 21	2 664	5 572
<i>Résultat net des sociétés intégrées</i>		-32 352	77 493
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		5 992	-43 170
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	5-1 Note 1	-1 879	-1 856
<i>Résultat net de l'ensemble consolidé</i>		-28 239	32 467
Intérêts minoritaires		-273	306
<i>Résultat net (part du Groupe)</i>		-27 966	32 161
Résultat par action (en euros)	5-3 Note 23	-3,18	3,66
Résultat dilué par action (en euros)		-3,18	3,66

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En k€	Exercice 2010	Exercice 2009
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Résultat net consolidé	-28 239	32 467
Résultats des sociétés mises en équivalence (nets des dividendes reçus)	3 590	52 752
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions	53 917	86 515
Variation des impôts différés	1 321	-1 985
Plus ou moins values de cession, sorties d'actifs*	4 527	-1 155
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	35 116	168 594
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		
Variation des stocks nets	-8 278	-4 170
Variation des créances d'exploitation nettes	28 980	174 580
Variation des dettes d'exploitation nettes**	-6 660	-108 618
<i>Flux net de trésorerie généré par l'activité</i>	<i>49 158</i>	<i>230 386</i>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	-38 360	-38 086
Cessions d'immobilisations	865	4 562
Incidences des variations de périmètre***	6 989	0
<i>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</i>	<i>-30 506</i>	<i>-33 524</i>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0	0
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-106	-120
Augmentation de capital en numéraire et augmentation des fonds propres	0	0
Emission d'emprunts et remboursements de prêts	35 115	66 177
Remboursement d'emprunts et nouveaux prêts	-36 172	-53 746
<i>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</i>	<i>-1 163</i>	<i>12 311</i>
VARIATION DE TRESORERIE		
	17 489	209 173
Trésorerie d'ouverture	51 978	-156 229
Trésorerie de clôture	69 470	51 978
Incidences des variations de cours des devises	3	-966

* dont un total de 381 K€ au titre de la cession de la Chimie fine et -346 K€ au titre de la cession de la société DURLIN France (cf. 3- Informations relatives au périmètre).

** y compris -814 K€ à fin décembre 2010 et 3 K€ à fin décembre 2009 de variation de dettes sur immobilisations.

*** dont 3 465 K€ au titre de la cession de la Chimie fine et 3 524 K€ au titre de la cession de la société DURLIN France (cf. 3- Informations relatives au périmètre).

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En k€	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Total
Au 1er janvier 2009	263 675	38 049	-19 823	281 901
Différence de conversion de l'exercice			-1 606	-1 606
Autres			2 807	2 807
Changements de méthodes			0	0
Résultat net 2009 part du Groupe			32 161	32 161
Au 31 décembre 2009	263 675	38 049	13 539	315 263
Différence de conversion de l'exercice			6 793	6 793
Autres			0	0
Changements de méthodes			0	0
Résultat net 2010 part du Groupe			-27 966	-27 966
Au 31 décembre 2010	263 675	38 049	-7 634	294 090

Nombre d'actions 8 789 171
 Nominal 30 Euros

INTERETS MINORITAIRES

En k€	Exercice déc-2010	Exercice déc-2009
Intérêts minoritaires	3 769	4 040

En application du règlement 99-2 du CRC, la part négative des intérêts minoritaires dans les capitaux propres est prise en charge par le Groupe si nécessaire.

RAPPORT FINANCIER 2010

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

48	1	Faits marquants
50	2	Principes comptables
50	2-1	Référentiel comptable
50	2-2	Informations relatives aux changements de méthodes et de présentation
50	2-3	Méthodes de consolidation
51	2-4	Méthodes et règles d'évaluation
56	3	Informations relatives au périmètre
58	4	Informations sectorielles
60	5	Notes annexes
60	5-1	<i>Détail des postes du bilan</i>
60	Note 1	Ecarts d'acquisition
60	Note 2	Immobilisations incorporelles
61	Note 3	Immobilisations corporelles
62	Note 4	Immobilisations financières
62	Note 5	Titres mis en équivalence
63	Note 6	Stocks et en cours de production
63	Note 7	Clients et comptes rattachés - Autres créances et comptes de régularisation
64	Note 8	Impôts sur les sociétés : différés et courants (bilan)
65	Note 9	Valeurs mobilières de placement
65	Note 10	Autres fonds propres
65	Note 11	Provisions et passifs éventuels
67	Note 12	Emprunts et dettes financières
68	Note 13	Dettes d'exploitation
69	5-2	<i>Détail des postes du compte de résultat</i>
69	Note 14	Chiffre d'affaires
69	Note 15	Autres produits d'exploitation
69	Note 16	Achats consommés
69	Note 17	Charges de personnel
70	Note 18	Dotations et reprises aux amortissements et provisions d'exploitation
70	Note 19	Charges et produits financiers
71	Note 20	Résultat exceptionnel
72	Note 21	Impôts sur les résultats
72	5-3	<i>Notes annexes</i>
72	Note 22	Information en matière environnementale
74	Note 23	Résultat par action
74	Note 24	Engagements financiers
75	Note 25	Instruments financiers
75	Note 26	Autres événements postérieurs à la clôture

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

1 - FAITS MARQUANTS

1-1 - Faits marquants de la période

Cession par le Groupe de la société ISOCHEM et de ses filiales

Le 31 mars 2010, le Groupe SNPE a cédé la société Isochem ainsi que ses filiales Framochem (Hongrie), Isochem UK et Isochem Deutschland à la société Aurélius. Les sociétés cédées sont consolidées jusqu'à cette date.

Cette cession a un impact de 0,4 M€ en résultat exceptionnel fin 2010, net la reprise de provision pour charge de 41,9 M€ dotée par le résultat exceptionnel au 31 décembre 2009.

Le Share Purchase Agreement (SPA) prévoit des garanties de passif en matières sociale, fiscale, juridique et environnementale, plafonnées globalement à un montant de 7,36 M€. Aucun montant n'est provisionné à ce titre fin 2010, en l'absence de base générant la mise en œuvre des garanties.

Cession par le Groupe de la société Durlin France

La société Durlin France détenue par la société Bergerac NC a été cédée le 4 juin 2010 à la société Chromavis. L'impact de cette cession sur le résultat exceptionnel du Groupe est de -0,3 M€ fin 2010.

Rachat des minoritaires de la Branche Poudres et Explosifs

La société SNPE Matériaux Energétiques a acheté aux deux actionnaires minoritaires leur participation de 39,8% dans la société Eurengo, société de tête de la branche Poudres et Explosifs. Le Groupe prenait à sa charge la part des intérêts minoritaires négatifs de cette branche, cette acquisition n'entraîne donc pas d'impact sur le résultat à fin 2010.

Le 23 décembre 2010, la société SNPE Matériaux Energétiques a cédé la totalité de ses titres Eurengo à SNPE SA.

Arrêt de l'activité nitrocelluloses industrielles de Bergerac NC

La décision a été prise en 2010 d'arrêter fin mars 2011 l'activité de production de nitrocellulose industrielle (NCI). En conséquence un Plan de Sauvegarde de l'Emploi a été négocié et mis en place fin 2010. Des provisions ont été dotées afin de tenir compte des conséquences directes de cet arrêt : une provision dont le solde au 31 décembre est de 11,2 M€ pour le Plan de Sauvegarde de l'Emploi, des provisions de 1,6 M€ couvrant les pertes à terminaison sur les contrats en carnet de commandes et de 0,8 M€ pour les pénalités au titre de la rupture des contrats fournisseurs de l'activité NCI lors de l'arrêt en fin de premier trimestre 2011 et la perte de valeurs des stocks.

Changement de la politique de financement de SNPE SA

En décembre 2010, la société SNPE SA a arrêté son programme d'émission de billets de trésorerie, ses besoins de financement ne justifiant plus le recours à ce type de financement.

Plan d'adaptation de la structure du siège de SNPE SA à ses activités résiduelles

A la demande de son actionnaire de référence, l'Etat, le Groupe SNPE est actuellement dans un contexte de cession de l'ensemble de ses activités. Le siège de SNPE SA est ainsi contraint de réduire ses effectifs. Un Plan de Sauvegarde de l'Emploi a été annoncé fin 2010 et une provision dotée à ce titre pour un montant de 5,5 M€.

Provision pour confinement des lagunes du site de SNPE à Sorgues

Des études complémentaires ont été menées en 2010 avec un bureau d'études spécialisé externe afin de rechercher la solution optimale pour confiner les lagunes du site de Sorgues. Ces études ont conduit à comptabiliser une provision de 10 M€.

Promesses de vente de l'ensemble immobilier appartenant à SNPE SA dans Paris

L'ensemble immobilier de SNPE SA dans Paris se compose de deux immeubles, l'un quai Henri IV où se situe son siège social et l'autre boulevard Morland à destination d'habitation.

Ces deux ensembles ont fait l'objet de deux promesses de vente qui doivent être dénouées dès la levée des conditions suspensives et au plus tard respectivement en février 2012 et en juillet 2011.

Processus de cession de la branche Matériaux énergétiques de propulsion

SNPE est engagée dans un processus de cession de la branche Matériaux énergétiques de propulsion au Groupe Safran (cf Faits marquants postérieurs à la clôture).

Processus de cession de la société SNPE Italia

SNPE via sa filiale Bergerac NC (BNC) a engagé un processus de cession au groupe Hagedorn de la société SNPE Italia filiale à 100% de BNC. Celui-ci a accepté les conditions du protocole de vente le 29 décembre 2010. La cession devrait se réaliser au cours du premier semestre 2011.

Processus de cession de la société Bergerac NC (BNC)

SNPE a reçu en juillet 2010 une offre ferme d'achat émanant d'un groupe industriel portant sur les titres de sa filiale Bergerac NC et sur la majeure partie du terrain de Bergerac détenu par SNPE. SNPE a accepté cette offre en novembre 2010 afin de poursuivre des discussions pour aboutir à la signature d'un contrat de cession au premier semestre 2011.

1-2- Faits marquants postérieurs à la clôture

Suite à la lettre d'intention signée en 2010, un Share Purchase Agreement (SPA) a été signé le 14 février 2011 entre SNPE et le Groupe Safran portant sur les titres de SNPE Matériaux énergétiques SA et les titres de Regulus ce qui correspond au périmètre de la branche d'activité Matériaux énergétiques de propulsion. Cette cession devrait être effective au premier semestre 2011 et se traduire par une plus value consolidée. Dans ce cadre, SNPE donnerait une garantie environnementale à Safran pour un montant qui ne saurait excéder 216 M€ et bénéficierait d'une contre-garantie de l'Etat à hauteur du même montant.

2 - PRINCIPES COMPTABLES

2-1 - Référentiel comptable

Les comptes consolidés de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 ont été établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon la méthodologie approuvée par le Comité de Réglementation Comptable du 29 avril 1999 et homologuée par l'arrêté du 22 juin 1999.

2-2 - Informations relatives aux changements de méthodes et de présentation

Les avances conditionnées de l'Etat ont été reclassées dans les « Autres Fonds Propres » poste créé à fin 2010. Un montant de 3,8 M€ à fin 2009 a été reclassé dans ce poste. Il était positionné dans les « Emprunts et dettes financières ».

2-3 - Méthodes de consolidation

2.3.1. Principes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles SNPE possède directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote ou exerce un contrôle de fait sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement avec un autre Groupe sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles SNPE exerce une influence notable sont mises en équivalence.

Les sociétés non significatives pour l'ensemble consolidé, prises globalement ne sont pas retenues.

2.3.2. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers en devises des sociétés étrangères sont convertis selon la méthode suivante : les postes de bilan sont convertis aux cours de clôture, les postes du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie sont convertis aux cours moyens de la période. Les différences de conversion sont portées directement en capitaux propres.

2.3.3. Dates d'arrêté des comptes

Les comptes sociaux des sociétés consolidées sont établis à la date du 31 décembre à l'exception de ceux des sociétés cédées au cours du premier semestre 2010, pour lesquelles les comptes sont arrêtés à la date de cession soit fin mars pour les sociétés cédées du périmètre de la Chimie fine et fin mai pour la société Durlin France.

2.3.4. Détermination des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition et la valeur de marché des actifs et passifs de la société acquise.

Le montant résiduel non affecté à un élément d'actif ou de passif est présenté de la façon suivante :

- Ecarts d'acquisition positifs : ils sont inscrits dans la rubrique « écarts d'acquisition » et sont amortis sur une durée n'excédant pas 20 ans. La valeur d'utilité des écarts d'acquisition est revue chaque année afin de corroborer leur durée d'amortissement et leur valeur nette comptable.
- Ecarts d'acquisition négatifs : ils sont inscrits dans la rubrique « provisions pour risques et charges ». Les écarts d'acquisition négatifs sont repris en résultat selon un plan de reprise et une durée qui reflètent les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition, notamment pour compenser une faiblesse attendue et constatée de l'entreprise acquise, pour couvrir des charges ou des moins-values non affectées et identifiées lors de l'acquisition et, pour le solde, selon un plan de reprise.

2.3.5. Transactions internes au Groupe

Les comptes et transactions d'importance significative entre les sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle sont éliminés.

2-4 - Méthodes et règles d'évaluation

2.4.1. Application des méthodes préférentielles

Le Groupe SNPE applique les méthodes préférentielles à l'exception de la présentation des écarts de conversion relatifs aux éléments monétaires libellés en devises, pour lesquels des écarts de conversion actif et passif ne sont pas rapportés au compte de résultat. L'application de la méthode préférentielle concernant ce point a un impact de +0,6 M€ sur les capitaux propres du Groupe fin 2010 et sur le résultat 2010.

2.4.2. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont maintenus dans les charges de l'exercice.

2.4.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles (hors les écarts d'acquisition) sont principalement constituées de concessions, droits et brevets ainsi que des fonds de commerce amortis sur leur durée de vie estimée dans une limite de 20 ans.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des logiciels amortis sur une durée de vie n'excédant pas 5 ans.

2.4.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production hors frais financiers. La méthode de découpage des immobilisations par composants est appliquée au niveau du Groupe.

Lorsqu'à la clôture de la période comptable un indice de perte de valeur d'un actif corporel existe, un test de dépréciation est effectué. La valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). En fonction des branches d'activité, les UGT correspondent à un ou plusieurs ateliers ou lignes de produits.

La valeur actuelle de ces UGT est en principe leur valeur d'utilité estimée, notamment sur la base de flux de trésorerie prévisionnels actualisés, calculés en tenant compte des conditions d'utilisation prévues par le Groupe.

Lorsque la valeur actuelle d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation des actifs de cette UGT est enregistrée au compte de résultat.

Lorsque la valeur actuelle d'une UGT redevient supérieure à sa valeur nette comptable, une reprise de dépréciation peut être comptabilisée.

Les immobilisations des sociétés françaises acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation légale. Ces réévaluations ne sont pas retraitées.

Les amortissements apparaissant aux différents postes de l'actif sont les amortissements économiquement justifiés.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

	Durée d'utilisation estimée en années
▪ Terrains et agencements	10
▪ Constructions	10 à 50
▪ Installations techniques, matériels et outillages industriels	3,33 à 12
▪ Autres immobilisations corporelles	5 à 10

Les contrats de location financement sont retraités pour faire apparaître une immobilisation corporelle à l'actif, un emprunt au passif et la dotation aux amortissements ainsi que les frais financiers au compte de résultat.

2.4.5. Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidés sont évalués à la plus faible des deux valeurs entre :

- leur coût historique ou leur valeur réévaluée selon la réévaluation légale ;
- leur valeur d'inventaire : celle-ci correspond à leur valeur d'usage pour le Groupe ; elle est déterminée en fonction de l'actif net réestimé de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

2.4.6. Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières, de marchandises et autres approvisionnements sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les produits fabriqués et les études en cours sont valorisés en coût de production. Les frais financiers sont exclus de la valorisation des stocks ainsi que les frais de recherche et développement.

Les dépréciations nécessaires sont constituées pour couvrir les risques d'obsolescence ou de pertes à terminaison au titre de contrats en cours.

2.4.7. Chiffre d'affaires

Pour les ventes de biens, le chiffre d'affaires est rattaché à la période au cours de laquelle les biens sont livrés.

Pour les prestations de services, le chiffre d'affaires est rattaché à la période d'exécution des prestations.

Pour les contrats à long terme, le chiffre d'affaires est dégagé selon la méthode à l'avancement, en fonction des travaux réalisés à la clôture de chaque période.

2.4.8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel inclut notamment l'impact :

- des dépenses liées aux plans de restructuration du Groupe,
- des provisions pour risques et des dépenses à caractère environnemental,
- des dépréciations d'actifs incorporels et corporels,
- des opérations en capital.

2.4.9. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable en appliquant le taux décidé pour l'exercice suivant.

Les impôts différés sont calculés pour chaque société ou groupe fiscal sur la base des différences temporaires entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif et sa valeur fiscale.

Un actif net d'impôt différé est comptabilisé lorsqu'il est probable que la société (ou le groupe fiscal) réalise des bénéfices imposables suffisants dans un délai raisonnable.

2.4.10. Subventions d'investissement

Le solde net des subventions d'investissement est reclassé en compte de régularisation passif. Ces subventions sont rapportées au compte de résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles financent.

2.4.11. Engagements de retraite et prestations assimilées

Pour les régimes à cotisations définies, les charges correspondent aux cotisations versées. Pour les régimes à prestations définies, la méthode utilisée est la méthode des Unités de Crédit Projetées, avec salaires de fin de carrière.

Pour les sociétés françaises, l'effet des changements d'hypothèses actuarielles (taux de rotation du personnel, taux d'actualisation...) retenues est étalé sur une durée moyenne d'activité résiduelle des salariés de chaque société concernée, conformément à la méthode dite du « corridor ».

Dans ce cadre, les mouvements de provisions sont comptabilisés en résultat d'exploitation.

Les sociétés étrangères qui relèvent généralement de régimes à prestations définies versent leurs cotisations à des fonds de pension gestionnaires de retraite. Seule est provisionnée, le cas échéant, la part des engagements qui dépasse la valeur des actifs détenus par ces fonds.

2.4.12. Provisions

Ces provisions sont destinées à couvrir les obligations à l'égard de tiers sans contreparties équivalentes attendues de ces tiers et que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains. Elles incluent les impôts différés passifs.

2.4.13. Créances et dettes en monnaie étrangère

En fin de période, les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les écarts de conversion qui en résultent sont maintenus au bilan. Les pertes latentes sont provisionnées après compensation éventuelle des écarts de conversion actifs et passifs concernant des opérations de même nature.

2.4.14. Gestion de trésorerie, des risques de change et de taux

▪ Principes généraux

Le financement des principales filiales du Groupe est assuré par la Direction de la Trésorerie et des Financements qui joue le rôle de banquier.

La gestion des risques de taux et de change est centralisée et assurée par cette même Direction.

Dans le cadre de cette gestion, le Groupe utilise des instruments financiers pour réduire l'exposition aux risques de variation des taux d'intérêt et des cours de change. Il s'agit principalement de contrats de change à

terme, de contrats d'échange de taux d'intérêt et de devises, de couvertures à composant optionnel. Les instruments financiers ne sont jamais utilisés à des fins spéculatives.

▪ *Gestion du risque de contrepartie*

Toutes les transactions sur produits dérivés sont traitées avec des banques de premier rang.

2.4.15. Utilisation d'estimations

Ces comptes consolidés impliquent que la société fasse un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, dans le cadre des principes comptables appliqués, qui affectent les actifs, les passifs, les notes sur les actifs et les passifs à la date des comptes, ainsi que les produits et charges enregistrés pendant l'exercice. Les estimations portent notamment sur certaines hypothèses à retenir pour déterminer : la marge globale à terminaison ou à l'avancement de contrats à long terme, les évaluations de flux de trésorerie actualisés pour les tests de dépréciation des actifs immobilisés et les évaluations de certaines provisions pour risques et charges.

La société revoit ses estimations de manière régulière. Des événements et des changements de circonstances peuvent conduire à des estimations différentes, et les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

2.4.16. Trésorerie

La trésorerie qui apparaît dans le tableau des Flux de Trésorerie comprend les disponibilités, les valeurs mobilières de placement, les valeurs à l'encaissement, les comptes courants de financement nets hors Groupe, sous déduction des billets de trésorerie et des concours bancaires courants.

2.4.17. Résultat par action

Le résultat par action est calculé en retenant le nombre d'actions moyen pondéré par trimestre. Au 31 décembre 2010, il n'existe pas d'instruments dilutifs.

2.4.18. Risques environnementaux

Les activités du Groupe SNPE sont soumises à un ensemble de réglementations dans le domaine de l'environnement et de la sécurité industrielle.

Certains sites exploités par le Groupe SNPE peuvent présenter des risques de pollution. Ce passif éventuel ne peut être évalué à ce jour, compte tenu des incertitudes liées à ces éventuelles pollutions.

Le Groupe SNPE constitue des provisions pour dépollution de sites et démantèlement des installations pour lesquels l'identification de la responsabilité de la prise en charge des coûts est définie en vertu d'un accord (cas des sites de SNPE Toulouse et ex-Tolochimie, de SNPE Sorgues et de SNPE Angoulême), ou des mises en demeure des autorités compétentes en fonction de la réglementation en vigueur.

Le Groupe ne constitue pas de provision pour remédiation au titre des activités en exploitation.

Les provisions sont estimées par la Direction en fonction des meilleures informations disponibles, fondées sur des études internes et/ou externes qui dépendent de schémas et d'hypothèses variables d'un site à l'autre et susceptibles d'évoluer. Elles font l'objet d'une mise à jour en fonction des dépenses engagées et en cas de survenance de nouveaux événements à la date d'établissement des comptes. Ces provisions sont en général exprimées en monnaie constante.

3 - INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE

3-1 - Evolutions du périmètre de consolidation sur 2010

Les impacts des sorties de périmètre dans le Tableau des Flux de Trésorerie se présentent à deux niveaux :

- la capacité d'autofinancement (CAF) exclut les plus et moins values de cession hors effets d'impôt,
 - la ligne "incidences des variations de périmètre" inclut l'impact du prix de cession net de la trésorerie des sociétés sortantes au jour de la cession.
-
- La cession de la société ISOCHEM et de ses filiales au 31 mars 2010 a un impact net de 3,4 M€, correspondant à un prix de cession net des frais de cession de 6,4 M€ et d'une trésorerie nette cédée de 3 M€.

 - La cession de la société Durlin France au 4 juin 2010 a un impact net de 3,5 M€ correspondant à un prix de cession net des frais de cession de 3,7 M€ et d'une trésorerie nette cédée de 0,2 M€.

3-2. Liste des sociétés consolidées

Raison sociale, Siège social (forme)	N° Siren ou Pays	Exercice 2010			Exercice 2009		
		% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de Conso.	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de Conso.
SNPE (SA) (Société mère)	712 013 432	100	100	IG	100	100	IG
SOFIGEXI (SA)	317 921 914	100	100	IG	100	100	IG
Groupe Tessenderlo Chemie	Belgique	26,28	26,28	MEQ	25,85	25,85	MEQ
SNPE Matériaux Energétiques (SA)	440 513 059	100	100	IG	100	100	IG
Structil (SA)	331 620 385	80,05	80,05	IG	80,05	80,05	IG
REGULUS (SA)	350 490 678	40	40	IP	40	40	IP
ROXEL France (SA)	384 125 050	50	50	IP	50	50	IP
ROXEL (SAS)	384 122 222	50	50	IP	50	50	IP
ROXEL UK	Grande-Bretagne	50	50	IP	50	50	IP
PyroAlliance (SA)	579 504 119	85	85	IG	85	85	IG
EURENCO (SA)	449 207 414	100	100	IG	60,20	60,20	IG (1)
Nexplo Industries	Suède	100	100	IG	60,20	60,20	IG (1)
EURENCO Bofors	Suède	100	100	IG	60,20	60,20	IG (1)
EURENCO Vihtavuori	Finlande	100	100	IG	60,20	60,20	IG (1)
PB Clermont	Belgique	100	100	IG	60,20	60,20	IG (1)
ISOCHEM (SA)	304 828 502	100	100	IG	100	100	IG (2)
SISSA (SA)	399 878 701	100	100	IG	100	100	IG (3)
FRAMOCHEM	Hongrie	100	100	IG	100	100	IG (2)
ISOICHEM UK, Ltd	Grande-Bretagne	100	100	IG	100	100	IG (2)
ISOICHEM Deutschland, GmbH	Allemagne	100	100	IG	100	100	IG (2)
SNPE, Inc.	Etats-Unis	100	100	IG	100	100	IG
Isochem North America, LLC	Etats-Unis	100	100	IG	100	100	IG
BERGERAC NC (SA)	682 038 492	100	100	IG	100	100	IG
SNPE Italia, SPA	Italie	100	100	IG	100	100	IG
China Nitrocellulose CY, Ltd	Hong Kong	50	50	IP	50	50	IP
MANUCO (SAS)	450 575 469	50	50	IP	50	50	IP
DURLIN France (SA)	444 599 658	100	100	IG	100	100	IG (4)
SNPE Japan, KK	Japon	100	100	IG	100	100	IG
Shanghai TNC Chemical Co, Ltd	Chine	25	25	IP	25	25	IP
Nanjing CNC Chemical Co, Ltd	Chine	50	50	IP	50	50	IP
Xinxiang TNC Chemical Co, Ltd	Chine	37,5	37,5	IP	37,5	37,5	IP
Korea CNC, Ltd	Corée	50	50	IP	50	50	IP

IG Intégration Globale

IP Intégration proportionnelle

MEQ Mise en Equivalence

NC Non Consolidée

(1) Voir faits marquants de la période.

(2) Les sociétés ISOICHEM, FRAMOCHEM, ISOICHEM UK et ISOICHEM Deutschland sont consolidées jusqu'au 31 mars, date de leur cession.

(3) La société SISSA a fait l'objet d'une Transmission Universelle du Patrimoine à la société SNPE au 23 juillet 2010.

(4) La société Durlin France est consolidée jusqu'à fin mai 2010.

4 - INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information sectorielle du Groupe est présentée par branche d'activité selon le découpage interne utilisé pour la gestion du Groupe. La branche d'activité Chimie fine a été cédée fin mars 2010 à l'exception de la société Isochem North America. Cette société est intégrée désormais à la branche d'activité Spécialités chimiques. L'exercice 2009 montre ce reclassement en proforma.

La branche Autres activités regroupe les holdings, le groupe Tessenderlo Chemie mis en équivalence et l'Unité Opérationnelle Reconversion et Services.

4-1 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires ventilé par branche d'activité est le suivant :

	décembre-2010		décembre-2009	
	en k€	en %	en k€	en %
Matériaux énergétiques de propulsion	255 967	47,2	263 668	43,3
Poudres et Explosifs	173 665	32,0	134 771	22,1
Chimie fine*	24 166	4,5	106 055	17,4
Spécialités chimiques	85 788	15,9	102 687	16,9
Autres activités	3 286	0,6	1 880	0,3
TOTAL	542 872	100	609 061	100

* Périmètre cédé.

Le chiffre d'affaires par zone géographique de destination (nationalité du premier client) est le suivant :

	décembre-2010		décembre-2009	
	en k€	en %	en k€	en %
France	257 217	47,4	283 469	46,6
Zone Euro	129 155	23,8	154 215	25,3
Autres pays d'Europe	71 549	13,2	72 379	11,9
Zone Alena	31 982	5,9	41 812	6,9
Autres pays d'Amérique	5 671	1,0	7 514	1,2
Asie	37 708	6,9	39 812	6,5
Divers	9 590	1,8	9 860	1,6
TOTAL	542 872	100	609 061	100

4-2 - Actif immobilisé

La ventilation de l'actif immobilisé par branche d'activité est la suivante :

	décembre-2010		décembre-2009	
	en k€	en %	en k€	en %
Matériaux énergétiques de propulsion	95 506	26,2	96 529	24,3
Poudres et Explosifs	40 317	11,1	42 597	10,7
Chimie fine*	0	0,0	34 593	8,7
Spécialités chimiques	9 538	2,6	12 913	3,2
Autres activités	218 585	60,1	211 402	53,1
TOTAL	363 946	100	398 034	100

* Périmètre cédé.

La ventilation de l'actif immobilisé par zone géographique d'implantation est la suivante :

	décembre-2010		décembre-2009	
	en k€	en %	en k€	en %
France	125 971	34,6	162 884	40,9
Zone Euro*	210 757	57,9	202 841	51,0
Autres pays d'Europe	18 271	5,1	23 082	5,8
Zone Alena	4 124	1,1	3 824	1,0
Asie	4 823	1,3	5 403	1,3
TOTAL	363 946	100	398 034	100

* Y compris la mise en équivalence du groupe belge Tessenderlo Chemie.

4-3 - Résultat d'exploitation et Capacité d'autofinancement

La ventilation du résultat d'exploitation du Groupe et de la CAF par branche d'activité est la suivante :

	décembre-2010	décembre-2009
	en k€	en k€
<u>Résultat d'exploitation</u>		
Matériaux énergétiques de propulsion	21 531	17 167
Poudres et Explosifs	-3 090	-9 001
Chimie fine*	-172	-169
Spécialités chimiques	-5 047	-5 008
Autres activités	-5 970	-8 574
TOTAL	7 252	-5 585

* Périmètre cédé.

	décembre-2010	décembre-2009
	en k€	en k€
<u>Capacité d'Autofinancement</u>		
Matériaux énergétiques de propulsion	34 155	33 363
Poudres et Explosifs	-646	-3 649
Chimie fine*	624	5 583
Spécialités chimiques	-6 258	-4 441
Autres activités	7 241	137 738
TOTAL	35 116	168 594

* Périmètre cédé.

5 - NOTES ANNEXES

5-1 - Détail des postes du Bilan

Note 1 : Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition se décomposent comme suit :

	31/12/2010		31/12/2009	
	Brut	Amort.	Net	Net
Matériaux énergétiques de propulsion	22 287	-8 605	13 682	14 403
Poudres et Explosifs	2 796	-2 796	0	0
Chimie fine	0	0	0	0
Spécialités chimiques	4 258	-4 258	0	0
Autres activités	17 874	-5 186	12 688	13 582
Total Ecart d'acquisition	47 215	-20 845	26 370	27 985

L'évolution de la valeur nette des écarts d'acquisition est la suivante :

	31/12/2010	31/12/2009
Solde net début de période	27 985	29 243
Compléments d'acquisitions		
Sorties de périmètre		
Variation de change	264	598
Dotations aux amortissements de la période	-1 879	-1 856
Solde net fin de période	26 370	27 985

Note 2 : Immobilisations incorporelles

	31/12/2010		31/12/2009	
	Brut	Amort. ou Dépréciations	Net	Net
Concessions, brevets, licences	11 247	-8 956	2 291	2 486
Fonds de commerce	6 470	-6 429	41	41
Autres immobilisations incorporelles	16 838	-15 741	1 097	1 383
TOTAL	34 555	-31 126	3 429	3 910

L'évolution de la valeur des immobilisations incorporelles est la suivante :

	Brut	Amort. ou Dépréciations	Net
Au 31 décembre 2009	36 237	-32 327	3 910
Acquisitions	918		918
Cessions	-874	303	-571
Variations de périmètre*	-2 529	2 525	-4
Variations de change	328	-328	0
Autres variations	475		475
Dotations aux amortissements		-1 285	-1 285
Dotations aux dépréciations		-14	-14
Au 31 décembre 2010	34 555	-31 126	3 429

*Cession de la Chimie fine et de Durlin France.

Note 3 : Immobilisations corporelles

	31/12/2010		31/12/2009	
	Brut	Amort. ou Provisions	Net	Net
Terrains	18 810	-5 892	12 918	12 559
Constructions	231 284	-184 432	46 852	53 836
Installations techniques, matériels & outillages industriels	493 788	-432 499	61 289	91 144
Autres immobilisations corporelles	31 539	-28 156	3 383	4 173
Immobilisations en cours	13 076	-2 829	10 247	11 252
Avances et acomptes	611		611	383
TOTAL	789 108	-653 808	135 300	173 347

dont financées par des contrats de location financement :

	31/12/2010		31/12/2009	
	Brut	Amort. ou Dépréciations	Net	Net
Constructions	0	0	0	126
Installations techniques, matériels & outillages industriels	9 726	-6 722	3 004	3 598
Autres immobilisations corporelles	88	-66	22	51
TOTAL	9 814	-6 788	3 026	3 775

L'évolution de la valeur nette des immobilisations corporelles est la suivante :

	Brut	Amort. ou Dépréciations	Net
Au 31 décembre 2009	976 625	-803 278	173 347
Acquisitions	30 155		30 155
Cessions-mises au rebut	-16 173	15 603	-570
Variations de périmètre*	-211 544	177 062	-34 482
Variations de change	11 027	-9 545	1 482
Changement de méthode			0
Autres variations	-982	505	-477
Dotations aux amortissements		-29 645	-29 645
Dotations aux dépréciations**		-10 378	-10 378
Reprise de dépréciations***		5 868	5 868
Au 31 décembre 2010	789 108	-653 808	135 300

*Cession de la Chimie fine et de Durlin France

** Dont 7 M€ sur les actifs de la branche Poudres et Explosifs.

*** Dont 3,9 M€ sur les actifs de la société China Nitrocellulose Company (CNC) de montant équivalent à une dotation aux amortissements de ces mêmes actifs sur 2010.

Note 4 : Immobilisations financières

	31/12/2010		31/12/2009	
	Brut	Provisions	Net	Net
Participations	5 232		5 232	5 676
Créances rattachées à des participations	74		74	91
Autres titres immobilisés	3 901		3 901	3 899
Prêts et autres immobilisations financières	14 748	-3 471	11 277	12 749
TOTAL	23 955	-3 471	20 484	22 415

La variation des immobilisations financières est la suivante :

	Brut	Provisions	Net
Au 31 décembre 2009	28 306	-5 891	22 415
Acquisitions ou souscriptions	99		99
Variations de périmètre	-857		-857
Ecarts de change	590	-94	496
Cessions et autres variations	-4 183		-4 183
Dotation aux provisions		-1 989	-1 989
Reprise de provisions		4 503	4 503
Au 31 décembre 2010	23 955	-3 471	20 484

Note 5 : Titres mis en équivalence

	Brut	Provisions	Net
Valeur des sociétés mises en équivalence*			
Quote part de situation nette retraitée	172 370	0	172 370
Quote part de résultat à fin décembre 2010	5 992	0	5 992
Au 31 décembre 2010	178 362	0	178 362

*Mise en équivalence de 26,28% du groupe belge Tessenderlo Chemie, groupe coté à la bourse de Bruxelles.

La variation des Titres mis en équivalence à fin 2010 par rapport au montant à fin 2009, provient essentiellement de la distribution de dividendes, des écarts de conversion et du résultat 2010.

Note 6 : Stocks et en cours de production

	31/12/2010		31/12/2009	
	Brut	Provisions	Net	Net
Matières premières, approvisionnements et marchandises	57 208	-7 028	50 180	48 967
Produits intermédiaires et finis et en-cours de production	123 205	-9 686	113 519	128 008
TOTAL	180 413	-16 714	163 699	176 975

Les produits en-cours de production comprennent 26 823 K€ au titre des conventions de remboursement de frais passées entre SNPE et la Direction Générale de l'Armement (DGA) pour la dépollution d'Angoulême.

Les charges à refacturer au titre de cette convention sont inscrites en stocks en-cours de production.

La facturation n'est émise qu'après accord de la DGA à la fin de chaque convention d'application. Des acomptes sont perçus en fonction de l'avancement des travaux.

Note 7 : Clients et comptes rattachés - Autres créances et comptes de régularisation

Le détail des postes de créances est le suivant :

	31/12/2010		31/12/2009	
	Brut	Provisions	Net	Net
- Clients et comptes rattachés	177 836	-1 767	176 069	181 239
- Autres créances et comptes de régularisation	59 975	-78	59 897	82 725
Avances et acomptes versés sur commandes	11 512		11 512	6 104
Fournisseur débiteurs	848		848	714
Personnel et organismes sociaux	291		291	276
Etat et collectivités publiques	28 574		28 574	40 942
Comptes courants actifs	9 985		9 985	10 488
Autres créances	6 486	-78	6 408	22 097
Charges constatées d'avance	1 955		1 955	1 834
Ecart de conversion actif	324		324	270

La ventilation par échéances des créances au 31 décembre 2010 est la suivante :

	Total du poste	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et à moins de 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Clients et comptes rattachés	177 836	171 746	6 022	68
Autres créances et comptes de régularisation	59 975	55 826	2 494	1 655
TOTAL	237 811	227 572	8 516	1 723

Note 8 : Impôts sur les sociétés - différés et courants (bilan)

	31/12/2010	31/12/2009
Détail des actifs		
Impôt courant*	1 917	1 703
Impôts différés actifs	3 600	5 227
Créances d'impôt sur les sociétés (inclus dans la rubrique "Etat et collectivités publiques" note 7)	5 517	6 930

Détail des passifs

Dettes d'impôt sur les sociétés (impôt courant)	166	195
Impôts différés passifs dans la rubrique "provisions pour risques et charges" (note 11)	212	392
Total des passifs	378	587

La ventilation des impôts différés actifs avant compensation par grande catégorie est la suivante :

	31/12/2010	31/12/2009
Engagements de retraite	3 897	4 921
Autres différences temporaires	2 290	4 223
Reports déficitaires	2 365	1 462
TOTAL	8 552	10 606
Compensation en net des impôts différés par entité fiscale	-4 952	-5 379
NET	3 600	5 227

La ventilation des impôts différés passifs avant compensation par grande catégorie est la suivante :

	31/12/2010	31/12/2009
Provisions réglementées	4 214	4 928
Autres différences temporaires	950	843
TOTAL	5 164	5 771
Compensation en net des impôts différés par entité fiscale	-4 952	-5 379
	212	392

Par ailleurs, les impôts différés actifs non pris en compte au bilan du 31 décembre 2010 concernent les déficits fiscaux de sociétés en perte pour 73 M€. Ces déficits fiscaux sont pour l'essentiel situés en France et reportables sans restriction de délai.

La société a décidé de ne pas constater d'actifs d'impôts différés au titre de tout ou partie de ces déficits fiscaux en l'absence de visibilité suffisante sur sa situation fiscale sur les exercices futurs.

Note 9 : Valeurs mobilières de placement

	31/12/2010	31/12/2009
Certificats de dépôts et dépôts à terme en Euros	0	129 609
OPCVM Euros	49 963	97 244
TOTAL	49 963	226 853

Les OPCVM sont constitués principalement de fonds monétaires rémunérés sur la base de taux variables indexés sur l'EONIA.

Il n'y a pas de différence significative entre la valeur liquidative et la valeur comptable des valeurs mobilières de placement.

Note 10 : Autres fonds propres

	31/12/2010	31/12/2009
Avances conditionnées de l'Etat	3 458	3 825
TOTAL	3 458	3 825

La ventilation des avances conditionnées de l'Etat par échéance est la suivante :

	31/12/2010	31/12/2009
Moins de 1 an	8	375
Plus de 1 an et moins de 5 ans	3 264	3 450
Plus de 5 ans	186	0
Total avances conditionnées de l'Etat	3 458	3 825

Note 11 : Provisions et passifs éventuels

Le détail et les mouvements de provisions sont les suivants :

	31/12/2009	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion et variation de périmètre*	31/12/2010
Provisions pour risques	11 685	6 302	-5 410	-215	293	12 655
Provision pour indemnités de fin de carrière	24 467	3 462	-3 747	-677	-2 558	20 947
Provision pour dépollution	18 527	15 320	-4 366	-4 092	-90	25 299
Provision pour démantèlement	17 740	750	-1 844	-1 618		15 028
Provision pour départs et coûts sociaux	15 345	19 690	-4 986	-38	-2 292	27 719
Autres provisions pour charges	51 955	7 334	-47 464	-559	-2 110	9 156
Provisions pour impôts différés passifs	392		-139		-41	212
Provisions pour charges	128 426	46 556	-62 546	-6 984	-7 091	98 361
Provisions pour risques et charges	140 111	52 858	-67 956	-7 199	-6 798	111 016

*Dont -7 271 K€ au titre des cessions de la Chimie fine et de Durlin France.

Provision pour indemnités de fin de carrière

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière des salariés des sociétés françaises sous contrôle exclusif sont les suivantes :

- 1 Taux d'inflation 1,5% (1,5% au 31 décembre 2009)
- 2 Taux d'actualisation 5% (5% au 31 décembre 2009)
- 3 Taux d'évolution salariale cadres et non cadres 2,5% (2,5% au 31 décembre 2009)
- 4 Tables de mortalité TV/TD INSEE 2006-2008 (H. et F.) (table TF 00-02 F. uniquement au 31 décembre 2009)
- 5 Age de départ en retraite cadres à 64 ans et non cadres à 62 ans (respectivement 63 et 61 à fin 2009)
- 6 Modalités de départ 100% en départ volontaire (70% de départs volontaires et 30% de départs à l'initiative de la société au 31 décembre 2009)

Les âges théoriques de départ retenus dans les hypothèses ont été reculés de un an afin de tenir compte de la réforme sur les retraites. Les impacts des changements des hypothèses actuarielles sont amortis sur une durée résiduelle moyenne de 15 ans. Le solde de l'engagement non comptabilisé correspond à la règle du corridor.

	31/12/2010	31/12/2009
Droits accumulés	23 300	31 747
Ecarts actuariels non reconnus (perte)	2 353	7 280
Engagements provisionnés au bilan	20 947	24 467

Plan de pension de Roxel UK

Les salariés actuels et retraités de Roxel UK sont membres de plans de pension du groupe BAe, groupe auquel appartenait Roxel UK avant son acquisition. Ces plans de pension sont des régimes multi-employeurs à prestations définies. Roxel UK est associée à ces régimes ainsi qu'un certain nombre d'autres filiales et participations de BAe.

Les employés de Roxel UK participent à plusieurs régimes de retraite différents, dont les déficits ont été identifiés par BAe sur la base de la situation à fin décembre 2005. BAe qui applique les normes IFRS depuis le 1^{er} janvier 2005, a publié l'impact du passage des UK Gaap aux IFRS. La norme IAS 19 a conduit BAe à donner une estimation du déficit global de ces fonds de retraite.

A l'occasion de l'acquisition des activités exercées par BAe, Roxel UK a bénéficié de par l'accord de création de l'ensemble Roxel :

- d'une clause de sortie optionnelle de ces plans de pension exerçable jusqu'en 2015 ;
- d'une clause de plafonnement des cotisations patronales jusqu'en 2013 dans certains plans de pension.

Compte tenu de l'existence de cette clause de sortie, les plans de pension auxquels Roxel UK participe sont traités comptablement dans les comptes à fin 2010 comme des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies.

Provision pour dépollution

Voir note 22.

Provision pour démantèlement

Pour les sites SNPE de Toulouse, de Sorgues, Bergerac et d'Angoulême, les provisions pour démantèlement des installations et remise en état des terrains à la fin de la période se ventilent de la façon suivante :

Sites SNPE de Toulouse et Tolochimie :

-7,4 M€ relatifs aux coûts de démantèlement des sites SNPE Toulouse et Tolochimie fin 2010, estimés à partir de devis de prestataires externes et d'hypothèses de reconversion des sites, établies par la société. Aucune évolution notable n'étant à signaler sur 2010, la provision n'a pas été réévaluée fin 2010. Des travaux de démantèlement pour 0,4 M€ ont été réalisés en 2010.

Site SNPE de Sorgues :

-1 M€ relatifs aux coûts de démantèlement du site SNPE Sorgues fin 2010, estimés à partir d'études de prestataires externes et d'hypothèses de reconversion du site établies par la société. Aucune évolution notable n'étant à signaler à fin 2010, la provision n'a pas été réévaluée. Des travaux de démantèlement pour 0,8 M€ ont été réalisés au cours de 2010.

Site SNPE d'Angoulême :

Pour le site de SNPE Angoulême, le solde de la provision relative aux coûts de démantèlement de la partie aérienne des bâtiments restant à la charge de SNPE (voir note 22) est de 2,3 M€ à fin 2010. Des travaux à hauteur de 0,4 M€ ont été réalisés au cours de 2010.

Site SNPE de Bergerac :

Une provision de 2,3 M€ à fin 2010 couvrira pour 1,5 M€ les coûts de déconstruction des bâtiments du secteur "Poudres B" qui ne sont plus utilisés, le solde de la provision correspond à des travaux de démantèlement. Les travaux n'ont pas commencé et débiteront début 2011.

Par ailleurs, suite à la cession de la société Isochem, SNPE doit détruire un bâtiment non vendu et jamais exploité sur le site de Pont de Claix. Une provision de 0,7 M€ a été dotée en 2010 à ce titre.

Provision pour départs et coûts sociaux

Les dotations aux provisions comprennent d'une part 11,2 M€ au titre du Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) de la société Bergerac NC et d'autre part un montant de 5,5 M€ au titre du PSE du siège de SNPE SA (cf. Faits marquants).

Les autres montants comprennent essentiellement les soldes des plans de cessations anticipées d'activité ainsi que les coûts sociaux récurrents (médailles du travail...).

Autres provisions pour charges

La provision de 41,9 M€ dotée à fin 2009 au titre de la moins value de cession attendue du périmètre de la Chimie fine a été reprise à fin 2010, la cession étant intervenue (cf. Faits marquants de la période).

Provisions pour impôts différés passifs

Ces provisions font l'objet de compensation par entité fiscale.

Note 12 : Emprunts et dettes financières

La ventilation des dettes financières est la suivante :

	31/12/2010	31/12/2009
- Emprunts obligataires		
Intérêts courus sur emprunts obligataires		
Emprunts obligataires	0	0
- Emprunts auprès des établissements de crédits	33 800	32 972
Concours bancaires courants	8 124	7 595
Intérêts courus	20	39
Emprunts auprès des établissements de crédit	41 944	40 606
- Billets de trésorerie	0	190 500
Avances de l'Etat (non conditionnées)*	1 107	2 112
Comptes courants de financement	9	1 105
Autres dettes financières diverses	18 588	16 507
Intérêts courus	63	39
Retraitement location-financement	3 144	4 051
Emprunts, dettes financières diverses	22 911	214 314
Total des emprunts et dettes financières	64 855	254 920

* Reclassées pour 3,8 M€ dans les Autres fonds propres en Avances conditionnées de l'Etat à fin 2009.

La ventilation des dettes financières par échéance est la suivante :

	31/12/2010	31/12/2009
Moins de 1 an	53 696	240 989
Plus de 1 an et moins de 5 ans	9 292	11 887
Plus de 5 ans	1 867	2 044
Total emprunts et dettes financières	64 855	254 920

Clauses de changement de contrôle

La plupart des contrats de prêts et de lignes de crédit prévoient une clause de résiliation dans le cas où l'Etat Français viendrait à perdre le contrôle de la société.

La ventilation des dettes financières selon les principales devises est la suivante :

	31/12/2010	31/12/2009
Euros	50 466	241 111
US Dollars (convertis)	1 844	2 742
Autres monnaies (converties)	12 545	11 067
	64 855	254 920

La ventilation des dettes financières par type de taux d'intérêt est la suivante :

	31/12/2010	31/12/2009
Taux variables	56 161	243 782
Taux fixes	8 694	11 138
Endettement financier brut	64 855	254 920
Trésorerie active*	-86 979	-261 097
Avances conditionnées de l'Etat (Autres fonds propres)	3 458	3 825
Endettement financier net par type de taux d'intérêt		
Taux variables	-27 360	-13 490
Taux fixes	8 694	11 138
Endettement financier net (Trésorerie nette positive si -)	-18 666	-2 352

* titres de placement (50 M€), disponibilités (18 M€), prêts nets (9,3 M€), valeurs à l'encaissement et comptes courants actifs (10 M€), intérêts courus.

Note 13 : Dettes d'exploitation

La ventilation des dettes est la suivante :

	31/12/2010	31/12/2009
- Fournisseurs et comptes rattachés	89 808	102 379
- Autres dettes et comptes de régularisation	264 233	259 125
Avances et acomptes sur commandes en cours	168 367	152 540
Clients créditeurs d'exploitation	3 048	4 371
Personnel et organismes sociaux	43 041	49 930
Etat et collectivités publiques	25 889	28 442
Dettes sur immobilisations	4 262	5 590
Dividende de l' Etat mis en compte courant	2 804	2 804
Créditeurs divers	7 515	10 916
Produits constatés d'avance	8 339	4 275
Ecarts de conversion passif	968	257

5-2-Détail des postes du compte de résultat

Note 14 : Chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires est la suivante :

	Exercice 2010	Exercice 2009
France	257 217	283 469
Etranger	285 655	325 592
	542 872	609 061

Note 15 : Autres produits d'exploitation

	Exercice 2010	Exercice 2009
Production immobilisée	2 368	2 883
Subventions d'exploitation	2 000	1 229
Autres produits	9 642	8 655
Transferts de charges (à compte de tiers)	1 636	310
Autres produits d'exploitation	15 646	13 077

Note 16 : Achats consommés

	Exercice 2010	Exercice 2009
Production stockée	1 849	7 816
Achats matières premières et autres approvisionnements	-136 708	-151 754
Achats de marchandises	-25 811	-20 058
Variation de stocks de matières premières, approvisionnements et marchandises	7 283	-3 934
Autres achats et charges externes	-162 225	-188 881
Achats consommés	-315 612	-356 811

Note 17 : Charges de personnel

	Exercice 2010	Exercice 2009
Salaires et traitements	-128 059	-141 399
Charges sociales	-52 955	-61 432
Participation et intéressement des salariés	-4 952	-4 730
Charges de personnel	-185 966	-207 561

Rémunérations des dirigeants

Aucun mandataire social n'a de rémunération au titre des fonctions qu'il exerce dans les filiales.

L'effectif du Groupe (*) est calculé à la fin de la période :

	Fin décembre 2010	Fin décembre 2009
Effectif des sociétés intégrées globalement	2 338	2 938
Effectif des sociétés intégrées proportionnellement *	574	629
Effectif total	2 912	3 567

*calculé au pourcentage d'intégration

La ventilation de l'effectif total par catégorie socio professionnelle à la fin de la période est la suivante :

	Fin décembre 2010	Fin décembre 2009
Cadres	598	697
Agents de Maîtrise	938	1 236
Employés	136	172
Ouvriers	1 240	1 462
	2 912	3 567

Note 18 : Dotations et reprises aux amortissements et provisions d'exploitation

	Exercice 2010	Exercice 2009
Dotation aux amortissements	-25 066	-30 263
Dotation aux provisions :		
Sur immobilisations		
Sur actifs circulants	-14 130	-16 933
Pour risques et charges	-10 166	-13 160
Pour charges d'exploitation à répartir		0
Reprise de provisions :		
Sur immobilisations		
Sur actifs circulants	13 003	17 716
Pour risques et charges	12 483	9 795
Total	-23 876	-32 845

Note 19 : Charges et produits financiers

	Exercice 2010	Exercice 2009
Intérêts sur dette financière	-2 718	-5 056
Dotations aux provisions*	-2 067	-7 509
Reprises de provisions	61	6 888
Transferts de charges	0	1 503
Différence nette de change	174	1 273
Produits financiers de placement	1 364	3 075
Autres produits financiers*	3 663	1 088
Résultat financier :	477	1 262

*Dont 2 M€ en Dotation aux provisions et en Autres produits financiers au titre des intérêts sur prêt acquéreur d'Isochem Inc.

Note 20 : Résultat exceptionnel

Les principales composantes du résultat exceptionnel sont les suivantes :

	Exercice 2010	Exercice 2009
- Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	-10 993	125 414
Charges exceptionnelles	-16 776	-24 848
Produits exceptionnels	5 783	150 262
- Résultat sur opérations en capital	-227 826	1 571
Sur immobilisations incorporelles	0	2 501
Sur immobilisations corporelles	-319	-1 076
Sur immobilisations financières	-228 096	-269
- Quote-part de subventions reprise en résultat	589	415
- Transferts de charges exceptionnelles	0	
- Dotations et reprises d' amortissements et de provisions	196 074	-50 741
Sur immobilisations corporelles et incorporelles		
Dotations	-16 248	-24 174
Reprises	5 868	7 616
Sur actif circulant		
Dotations	0	-387
Reprises	59	473
Sur titres		
Reprises	178 632	
Sur compte courant		
Reprises	47 300	
Provisions		
Dotations	-42 614	-59 860
Reprises	23 077	25 591
Résultat exceptionnel :	-42 745	76 244

Principaux mouvements exceptionnels de 2010

	charges 2010	produits 2010
<i>Cession de la Chimie fine nette de la reprise de provision de 41,9 M€ (cf Faits marquants de la période)</i>	0	380
<i>Cession de Durlin France</i>	-346	0
<i>Opérations liées aux départs de personnel (PSE, cessations anticipées d'activité, préretraite, Casa)</i>	-24 050	4 848
<i>Opérations liées à la dépollution</i>	-19 726	8 458
<i>Dépréciations d'actifs des immobilisations corporelles, incorporelles</i>	-15 750	6 045
<i>Démantèlement, démolitions</i>	-2 419	1 610
<i>Remboursement cotisations URSSAF</i>	-1 723	4 860
<i>Contentieux avec un distributeur aux Etats-Unis</i>	-3 368	848
<i>Autres</i>	-15 984	13 572
Total	-83 366	40 621

Note 21 : Impôt sur les résultats

Le produit d'impôts sur les bénéfices s'analyse comme suit :

	Exercice 2010	Exercice 2009
Produit d'impôt courant*	3 985	3 587
Impôts différés	-1 321	1 985
Produit d'impôt	2 664	5 572

* Dont 7,2 M€ à fin 2010 et 6,6 M€ à fin 2009 au titre du crédit d'impôt recherche.

La justification de l'impôt à partir du taux d'impôt de base français est la suivante :

	Exercice 2010	Exercice 2009
Bénéfice (perte) avant impôt	-30 903	26 895
Produit d'impôt théorique à 34,43%	10 640	-9 260
Effet du taux d'impôt différent de filiales étrangères et de la mise en équivalence	2 296	-14 657
Effet des charges non déductibles	-246	-1 077
Effet des écritures sans impôt	230	-18 882
Incidence de la non activation d'impôts différés sur les pertes de l'exercice en France essentiellement	-44 319	-5 944
Effet des bénéfices fiscaux imputées sur des pertes non reconnues antérieurement (SNPE SA majoritairement)	927	49 089
Crédit d'Impôt Recherche et autres avoirs fiscaux	7 225	6 752
Autres	7 850	-449
Moins value de cessions de participations non déductibles	18 061	0
Charge d'impôt	2 664	5 572

5-3 - Notes annexes

Note 22 : Information en matière environnementale

Les dépenses environnementales du Groupe SNPE pour l'exercice 2010 sont recensées sous trois rubriques :

- les dépenses environnementales capitalisées pour 0,9 M€ ;
- les dépenses d'exploitation pour 13,2 M€ ;
- les passifs environnementaux à fin 2010 pour 39,1 M€.

Ces passifs concernent essentiellement quatre anciens sites de production de SNPE arrêtés en totalité ou partiellement et sur lesquels des actions fortes sont menées pour :

- analyser au travers de diagnostics initiaux réalisés par des bureaux d'études experts les différents types et degrés de pollution des sols et eaux souterraines ;
- fournir aux différentes autorités administratives (DRIRE/DREAL, préfecture...) les plans de gestion des zones concernées ;
- évaluer et mettre en œuvre les meilleures techniques afin de réhabiliter ces sites conformément à la réglementation en vigueur (circulaires de février 2007).

Les quatre sites concernés se scindent en deux types :

1. Les deux sites de Toulouse (SNPE et SNPE Tolochimie) et les site de Sorgues et Bergerac (partie SNPE).

Les sites de SNPE Toulouse, SNPE Tolochimie et SNPE Sorgues doivent être dépollués pour un usage industriel futur des terrains.

Sites SNPE de Toulouse et de Tolochimie :

- 6,2 M€ relatifs aux coûts de dépollution des sites SNPE Toulouse et Tolochimie, estimés à partir des diagnostics approfondis (DA) et évaluations quantitatives des risques sanitaires (EQRS) menés sur les sites de 2004 à 2009.

Les études concernant le site SNPE Toulouse se sont conclues par la notification de l'Arrêté Préfectoral de Cessation d'Activité (APCA) à SNPE le 28 juillet 2005. Des études complémentaires ont été présentées en 2006 et 2007 aux autorités administratives et les modalités de réhabilitation complémentaires ont été prescrites dans un arrêté préfectoral du 26/12/07. Courant 2010, suite à de nouveaux sondages, un plan de gestion des travaux à réaliser a été transmis à la DREAL. Un arrêté préfectoral est attendu en 2011. Le montant de la provision à fin 2010 est suffisant pour couvrir les travaux d'excavation et de décontamination des terres.

Des discussions avec la DREAL (ex DRIRE) ont eu lieu concernant le site de SNPE Tolochimie durant 2008 et 2009 et la finalisation des échanges a conduit à la rédaction d'un APCA publié le 7 août 2009, définissant les modalités à appliquer pour la réhabilitation du site. La première étape consistant en la fourniture d'un plan de gestion s'est traduit après remarques de l'administration par un arrêté préfectoral complémentaire de dépollution le 26 octobre 2010. Après réalisations de travaux en 2010 pour 2 M€, la provision a été réévaluée à fin 2010 à 3,4 M€ compte tenu des nouvelles techniques de dépollution préconisées dans l'arrêté. Une reprise de provision non utilisée de 4 M€ a été comptabilisée.

Site SNPE de Sorgues :

- 13,9 M€ relatifs à des coûts estimés de dépollution des sols et sous-sols en tenant compte d'un usage industriel futur du site.

En ce qui concerne la dépollution des sous-sols du secteur Chimie, des premières études de faisabilité ont été présentées à la DRIRE en 2008. Suite à la détection de polluants dans les eaux d'un puits de captage AEP (alimentation en eau potable), des études complémentaires en vue de confiner la pollution ont été menées en 2009 et ont conduit à la publication d'un arrêté préfectoral le 21 juillet 2009.

Une provision de 7,0 M€ a été constituée en 2009 pour la réalisation des travaux prescrits dans ce nouvel arrêté préfectoral pour lesquels 3 M€ de dépenses ont été engagées en 2009 en anticipation.

Les provisions constituées sont de 3 natures :

- Barrières hydrauliques pour un solde à fin 2010 de 1,5 M€. Cette provision a été dotée pour 0,3 M€ supplémentaires en 2010 pour modifier le rejet dans le Rhône des eaux pompées par les barrières et reprise pour 0,9 M€ au titre des travaux réalisés.

- Traitement des eaux polluées pour un solde de 11 M€ à fin 2010. Une dotation de 10 M€ couvre les travaux à conduire pour le confinement des lagunes suite à des études complémentaires menées en 2010. Des charges de dépollution pour 0,8 M€ ont été dépensées en 2010.

- Les sous-sols du secteur Chimie pour un solde de 1,4 M€ fin 2010. Une reprise de provision de 0,3 M€ correspond aux dépenses engagées en 2010.

Par lettre du 15 octobre 2009, le Syndicat Mixte des Eaux Région Rhône Ventoux (SMERRV) en charge notamment de la gestion du service public de l'eau potable, a assigné SNPE devant le Tribunal de Grande Instance de Paris en lui réclamant la somme de 15 M€ visant essentiellement à financer une unité de traitement au charbon actif des eaux brutes d'un puits de captage AEP (Alimentation en Eau Potable) contaminées par des pesticides.

SNPE n'a constitué à ce jour aucune provision dans ce cadre, estimant que la demande n'était pas fondée pour les raisons suivantes :

- SNPE n'a pas vocation à se substituer au SMERRV pour assurer et financer la potabilisation des eaux brutes pour production et distribution d'eau potable au public. Les teneurs en pesticides mesurées dans le captage AEP sont par ailleurs inférieures à la limite de qualité des eaux brutes ;

- les actions menées par SNPE en application de l'arrêté préfectoral de juillet 2009 devraient conduire à confiner la nappe souterraine.

Site SNPE de Bergerac :

Dans le cadre de l'établissement d'un plan de gestion qui conduira l'administration à prescrire un arrêté préfectoral, SNPE a doté une provision de 5 M€ au titre de la remise en état de la ballastière, montant établi à partir d'estimations de sociétés externes.

2. Le site SNPE d'Angoulême.

Pour le site SNPE d'Angoulême, les négociations avec la Direction Générale de l'Armement (DGA) ont abouti à la notification à compter du 31 décembre 2007 d'une "convention cadre" régissant la répartition et le remboursement des frais de dépollution entre SNPE et l'Etat. Des conventions d'application notifiées annuellement par l'Etat sont le support contractuel de ces remboursements. Aucune provision n'est constituée pour la dépollution du site d'Angoulême.

Note 23 : Résultat par action

Le nombre d'actions total retenu est de 8 789 171.
Il s'agit du nombre d'actions moyen pondéré par trimestre.

Note 24 : Engagements financiers

Les engagements hors bilan du Groupe envers des tiers dans ses activités courantes sont :

	31/12/2010	31/12/2009
- Engagements reçus		
Avals cautions reçus	1 197	1 103
Crédit bail	0	0
Autres engagements reçus*	31 658	31 603
Lignes de crédit confirmées non utilisées	178 311	259 284
Engagements réciproques :		
Commandes d'immobilisations en cours	6 784	4 044
Couvertures en devises	5 544	2 708
	223 494	298 742
- Engagements donnés	31/12/2010	31/12/2009
Avals, cautions donnés, nantissements	6 682	3 398
Crédit bail	2 936	1 557
Autres engagements donnés**	17 492	13 337
Engagements de départs à la retraite***	2 353	7 280
Engagements réciproques :		
Commandes d'immobilisations en cours	6 784	4 044
Couvertures en devises	5 544	2 708
	41 791	32 324

*dont 2,4 M€ au titre des engagements de quotas de gaz à effet de serre reçus pour les années 2011 et 2012.

**Engagements donnés et reçus au titre du dispositif d'injection sans aiguille (reçus 27,5 M€, donnés 10 M€) :

Les droits d'exploitation correspondant au développement d'un dispositif d'injection sans aiguille (DISA) ont été cédés en 2001 à la société Crossject moyennant une redevance résiduelle potentielle de 3 M€ à recevoir en fonction de la commercialisation des dispositifs par la société Crossject ou ses licenciés. Par ailleurs, au titre du protocole d'accord transactionnel daté du 31 mars 2008, Sofigexi (qui a repris cet engagement initial de SNPE Matériaux Energétiques) bénéficie de redevances, basées sur les ventes de dispositif, pour un montant plafonné à 24,5 M€, portant le total des engagements reçus à 27,5 M€.

Sofigexi a repris un engagement de reversement d'une partie de la redevance reçue pour un montant maximum de 10 M€.

***La diminution des engagements au titre des départs à la retraite provient de l'évolution des hypothèses de départ (cf Note 11), des réductions de régime liés aux Plans sociaux et de la sortie des sociétés cédées en 2010 (pour 1,5 M€).

Les autres engagements du Groupe hors ses activités courantes à fin 2010 sont :

Engagements suite aux cessions de sociétés

Les cessions des sociétés Tevco Inc, Isochem Inc, Nobel Explosifs France (NEF) et NeoMPS France en 2006 et en 2007 ont entraîné la prise d'engagements vis-à-vis des acheteurs de ces sociétés au titre de garanties de passif à hauteur de 25 M€.

Suite à la cession d'Isochem Inc le 15 juin 2007 par SNPE Inc, cette dernière a reçu en novembre 2007 une réclamation de l'acquéreur d'Isochem Inc qui demande à faire jouer la garantie de passif. SNPE Inc considère qu'elle est dans son bon droit et conteste les points avancés par l'acquéreur. Par ailleurs, une provision pour risque a été comptabilisée à fin 2009 à hauteur du solde du prêt acquéreur soit 4,1 M€.

La cession de la société Isochem et de ses filiales au premier semestre 2010 a entraîné la prise d'engagements vis-à-vis de l'acheteur en matières sociale, fiscale, juridique et environnementales pour un montant plafonné à 7,4 M€.

La cession de la société Durlin France au premier semestre 2010 a entraîné la prise d'engagements vis-à-vis de l'acheteur au titre des garanties de passif plafonné à 0,6 M€.

Engagements environnementaux liés aux cessions en cours à la clôture

Dans le cadre du contrat de cession signé entre SNPE et Safran le 14 février 2011, SNPE donnerait une garantie environnmentale à Safran pour un montant qui ne saurait excéder 216 M€ et bénéficierait d'une contre-garantie de l'Etat à hauteur du même montant.

Note 25 : Instruments financiers

Le Groupe a recours à des instruments financiers, comportant des engagements hors bilan, pour gérer son exposition aux risques de change et de taux. Ces instruments financiers sont destinés à couvrir les risques sur les engagements fermes et les transactions futures. Le Groupe n'utilise pas les instruments dérivés à des fins spéculatives.

1 - Couverture du risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2010, le Groupe SNPE n'intervient sur aucun instrument de couverture de risque de taux.

2 - Couverture du risque de change

Le Groupe gère de façon centralisée le risque de change sur les opérations commerciales dans les principales devises (USD, JPY, GBP et SEK).

Les instruments financiers sont limités à des contrats à terme et à des options de change.

Au 31 décembre 2010, les instruments financiers détenus sont des contrats d'achat et de vente à terme.

Le montant des engagements est de 5,2 M€ à fin 2010 et de 1,9 M€ à fin 2009.

Fin 2010, les seules couvertures en portefeuille sont des couvertures spécifiques, relatives aux tranches fermes d'un contrat export Eurengo.

Ils sont ventilés comme suit :

(contrevaleurs en millions d'Euros)

	USD	GBP	JPY	SEK
Achats à terme	0	0	0	0
Ventes à terme	0,0	5,2	0,0	0
Achats d'options	0	0	0	0
Ventes d'options	0	0	0	0

Note 26 : Autres événements postérieurs à la clôture

Néant.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société SNPE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 2.4.1 "Application des méthodes préférentielles" de l'annexe indiquant que les écarts de conversion relatifs aux éléments monétaires libellés en devises ne sont pas rapportés au compte de résultat et ne suivent pas la méthode préférentielle.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Ecarts d'acquisition et immobilisations corporelles

Les notes 2.3.4 et 2.4.4 de l'annexe aux comptes consolidés exposent les modalités mises en œuvre par le Groupe pour évaluer les écarts d'acquisition et réaliser des tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur des immobilisations corporelles. Nos travaux ont consisté à examiner les données et les hypothèses retenues par le Groupe lors de la réalisation de ces tests et à vérifier que l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée.

Contrats de longue durée

Comme indiqué dans la note 2.4.7 de l'annexe, le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires et la marge sur certains contrats selon la méthode de l'avancement technique. Cette méthode implique l'utilisation par la Direction d'estimations, en particulier dans la détermination du résultat prévisionnel de chaque contrat. Nos travaux ont consisté à prendre connaissance des processus mis en place par le Groupe pour mesurer l'avancement des contrats et estimer les résultats à fin de contrat, et à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Cessions d'actifs en cours

Comme indiqué en note 1 de l'annexe "Faits marquants", le Groupe a engagé en 2010 des processus visant à la cession de sa branche d'activité Matériaux énergétiques de propulsion, de ses filiales Bergerac NC et SNPE Italia, ainsi que d'un ensemble immobilier situé à Paris. Sur la base des éléments qui nous ont été communiqués à ce jour, nous nous sommes assurés que les termes et modalités de ces opérations ne remettent pas en cause la valeur comptable des actifs correspondants figurant dans les comptes consolidés au 31 décembre 2010.

Engagements de retraite et prestations assimilées

Les engagements de retraite et prestations assimilées sont évalués et comptabilisés selon les modalités décrites dans les notes 2.4.11 et 5.1.11 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à revoir les données et les hypothèses actuarielles retenues ainsi que les calculs effectués et à vérifier que les notes annexes fournissent une information appropriée.

Provisions

Le Groupe constitue des provisions pour couvrir les risques et litiges tels que cela est décrit dans les notes 2.4.12, 2.4.18 et 5.1.11 de l'annexe.

Pour ce qui concerne les provisions pour dépollution et démantèlement, nous nous sommes assurés de l'existence d'études simplifiées ou détaillées des risques. Nous avons pris connaissance de l'avancement des études en cours, des hypothèses de reconversion des sites industriels pollués et des modalités d'estimation des coûts de dépollution et de démantèlement. Ces provisions étant notamment fondées sur des éléments prévisionnels présentant, par nature, un caractère incertain, les montants réels peuvent parfois différer de manière significative des montants provisionnés.

Pour ce qui concerne les provisions pour départs et coûts sociaux dotées au cours de l'exercice 2010 au titre des plans de sauvegarde de l'emploi mentionnés en note 1 de l'annexe "Faits marquants", nous nous sommes assurés, sur la base des éléments qui nous ont été communiqués, que les coûts correspondants ont été raisonnablement estimés.

Impôts différés

Comme indiqué à la note 5.1.8 de l'annexe, il n'a pas été constaté d'actif d'impôt différé au titre des déficits fiscaux reportables dont SNPE et certaines de ses filiales disposent, en raison de l'absence de visibilité suffisante sur leur situation fiscale sur les exercices futurs. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié de la position retenue par le Groupe sur la base des informations mises à notre disposition.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris La Défense et Courbevoie, le 11 mai 2011

Les Commissaires aux Comptes

KPMG AUDIT

Dominique Stiegler




MAZARS

Raymond Pétroni



Bernard España



RAPPORT FINANCIER 2010

COMPTES SOCIAUX

EXTRAIT DES COMPTES SOCIAUX SNPE SA 2010

- 82 Bilan au 31 décembre 2010
- 83 Compte de résultat
- 84 Soldes intermédiaires de gestion au 31 décembre 2010
- 85 Tableau des flux de trésorerie
- 86 Résultats de la société au cours
des cinq derniers exercices

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

En k€	31/12/2010	31/12/2009
ACTIF		
Immobilisations incorporelles	33	97
Immobilisations corporelles	8 643	9 581
Immobilisations financières	427 124	436 698
<i>Actif Immobilisé</i>	435 800	446 376
Stocks et en cours de production	26 831	21 783
Clients et comptes rattachés	3 206	3 642
Autres créances et comptes de régularisation	73 359	148 259
Valeurs mobilières de placement	49 963	226 853
Disponibilités	955	1 040
<i>Actif circulant</i>	154 314	401 577
TOTAL ACTIF	590 114	847 953
PASSIF		
Capital social	263 675	263 675
Prime d'émission	38 049	38 049
Ecart de réévaluation	991	991
Réserve légale	7 055	7 055
Réserve statutaire	3 997	3 997
Report à nouveau	-17 946	-100 208
Autres réserves	66 116	66 116
Résultat de l'exercice	-43 215	82 262
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	492
<i>Capitaux propres</i>	318 722	362 429
<i>Provisions</i>	58 937	40 667
Emprunts et dettes financières	160 261	391 200
Fournisseurs et comptes rattachés	5 011	8 911
Autres dettes et comptes de régularisation	47 183	44 746
TOTAL PASSIF	590 114	847 953

COMPTE DE RESULTAT

En k€	Exercice 2010 *	Exercice 2009 *
Chiffre d'affaires	14 145	14 314
Autres produits d'exploitation	16 176	17 258
Total produits d'exploitation	30 321	31 572
Achats consommés	-22 480	-24 763
Charges de personnel	-11 371	-12 844
Autres charges d'exploitation	-59	-21
Impôts et taxes	-1 571	-1 349
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations et aux provisions	-583	-740
Total charges d'exploitation	-36 064	-39 717
<i>Résultat d'exploitation</i>	<i>-5 743</i>	<i>-8 145</i>
Charges et produits financiers	-3 907	-47 560
<i>Résultat courant</i>	<i>-9 650</i>	<i>-55 705</i>
Charges et produits exceptionnels	-41 180	127 465
Participation des salariés aux fruits de l'expansion et Intéressement	0	0
<i>Résultat net avant impôts sur les bénéfices</i>	<i>-50 830</i>	<i>71 760</i>
Impôts sur les bénéfices	7 615	10 502
<i>Résultat net</i>	<i>-43 215</i>	<i>82 262</i>

* Après reclassement du montant des transferts de charges en "Autres produits d'exploitation" pour 10 407 K€ en 2010 et 10 328 K€ en 2009.

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31 DECEMBRE 2010

En k€

Produits (1)	Montants	Charges (2)	Montants	Soldes Intermédiaires (1 - 2)	Exercice 2010	Exercice 2009
Production vendue (y compris marchandises)	14 145					
Production stockée	5 056	ou destockage				
Production immobilisée	0	de production				
Total	19 201	Total	0	Production de l'exercice	19 201	20 513
Production de l'exercice	19 201	Consommation de l'exercice	22 480	Valeur Ajoutée	3 566	4 617
Transferts de charges Valeur Ajoutée *	6 845	en provenance des tiers				
Valeur ajoutée	3 566	Impôts, taxes et versements assimilés	1 571			
Subventions d'exploitation	44	Charges de personnel	11 371			
Transferts de charges EBE *	2 291					
Total	5 901	Total	12 942	Excédent Brut d'Exploitation	-7 041	-8 039
Excédent brut d'exploitation	0	ou insuff. brute d'exploitation	7 041			
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges à comptes de tiers	1 361	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	673			
Autres produits	669	Autres charges	59			
Total	2 030	Total	7 773	Résultat d'exploitation	-5 743	-8 145
Bénéfice d'exploitation	0	Perte d'exploitation	5 743			
Produits financiers	14 828	Charges financières	18 735			
Total	14 828	Total	24 478	Résultat courant avant impôts	-9 650	-55 705
Produits exceptionnels	229 508	Charges exceptionnelles	270 688	Résultat exceptionnel	-41 180	127 465
Résultat courant avant impôts (bénéfice)	0	Résultat courant avant impôts (perte)	9 650			
Résultat exceptionnel (bénéfice)	0	Résultat exceptionnel (perte)	41 180			
Report en arrière des déficits	0	Participation des salariés	0			
Crédits d'impôts recherche	0	Intéressement	0			
	0	Impôts sur bénéfices	-7 615			
Total	0	Total	43 215	Résultat exercice	-43 215	82 262
Produits des sorties d'éléments d'actif	7 947	Valeur comptable nette des éléments sortis	214 342	Plus ou moins-valeur sur sorties d'éléments d'actifs	-206 395	-20

* A compter du 31 décembre 2009, les comptes de transferts de charges sont reclassés en fonction de la nature des charges transférées via deux rubriques : Transferts de charges Valeur Ajoutée et Transferts de charges EBE. Ils sont pris en compte dans la VA et l'EBE. Seuls restent classés sous l'EBE les transferts de charges à comptes de tiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En k€	Exercice 2010	Exercice 2009
Résultat net	-43 215	82 262
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements	2 062	756
Dépréciations et provisions	-129 002	-3 235
Provision exceptionnelle sur compte courant	-30 796	0
Plus ou moins values de cession	206 395	20
Subventions d'investissement rapportées au résultat et produits divers	0	0
Capacité d'Autofinancement	5 444	79 803
Variation du besoin en fonds de roulements lié à l'activité		
Variation des stocks nets	-5 050	-6 194
Variation des créances d'exploitation nettes	4 680	195 214
Variation des dettes d'exploitation nettes	-1 695	-84 419
<i>Flux net de trésorerie généré par l'activité</i>	3 379	184 404
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations :		
Incorporelles	-65	-47
Corporelles	-122	-322
Financières *	-62 487	0
Cessions d'immobilisations	6 894	40
Subventions reçues	0	0
<i>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</i>	-55 780	-329
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés	0	0
Augmentation de capital	0	0
Emission d'emprunts	31 321	61 627
Remboursement d'emprunts	-31 589	-43 730
Remboursement de prêts et autres immobilisations financières	3 885	4 492
Nouveaux prêts et accroissement des autres immobilisations financières	-4 000	-1 000
Disponibilités liées à la T.U.P. SISSA	5 045	
<i>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</i>	4 662	21 389
VARIATION DE TRESORERIE	-47 739	205 464
Trésorerie d'ouverture	58 751	-146 713
Trésorerie de clôture	11 012	58 751

* dont participation à l'augmentation de capital d'Isochem -55,3 M€ et de Tessengerlo -7,2 M€.

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En k€	Exercice 2006	Exercice 2007	Exercice 2008	Exercice 2009	Exercice 2010
I CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	263 675	263 675	263 675	263 675	263 675
Nombre des actions ordinaires existantes (en milliers)	8 789	8 789	8 789	8 789	8 789
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	néant	néant	néant	néant	néant
Nombre maximal d'actions futures à créer par conversion d'obligations	néant	néant	néant	néant	néant
par exercice de droits de souscription	néant	néant	néant	néant	néant
II OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	15 902	15 566	14 510	14 314	14 145
Résultat avant impôts, participation et intéressement des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-1 310	39 727	77 027	127 497	-208 611
Impôts sur les bénéfices	3 349	6 913	8 586	10 502	7 615
Participation et intéressement des salariés au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation et intéressement des salariés et dotations aux amortissements (1), dépréciations et provisions (2)	2 650	34 543	54 295	82 262	-43 215
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultat à distribuer proposé à l'Assemblée Générale des Actionnaires	0	0	0	0	0
III RESULTATS PAR ACTIONS (en euros)					
Résultat après impôts, participation et intéressement des salariés mais avant dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	0,23	5,31	9,74	15,70	-22,87
Résultat après impôts, participation et intéressement des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	0,30	3,93	6,18	9,36	-4,92
Dividende net attribué à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dividende net à attribuer à chaque action proposé à l'Assemblée Générale des Actionnaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IV PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	138	127	117	103	77
Ventilation des effectifs par catégorie :					
- cadres	56	59	59	56	41
- agents de maîtrise	45	43	38	34	29
- employés	4	3	1	1	1
- ouvriers	33	22	19	12	6
Montant de la masse salariale de l'exercice	9 084	9 976	10 611	9 231	8 464
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	3 897	2 877	4 023	3 613	2 907
(1) Y compris le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation	0	0	0	0	0
(2) Dont provisions réglementées	2 589	63	37	17	492

RAPPORT FINANCIER 2010

INFORMATIONS JURIDIQUES

- 89 Informations juridiques
 - 89 - Informations sur le capital
 - 90 - Tableau des filiales et participations
- 92 Résolutions présentées à l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2011

INFORMATIONS SUR LE CAPITAL

CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2010, le capital social s'élève à 263 675 130 €, divisé en 8 789 171 actions entièrement libérées de 30 euros de valeur nominale.

REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

% du capital	31/12/2010	31/12/2009
Etat Français	99,972%	99,972%
Société Générale	0,022%	0,022%
Natixis	0,006%	0,006%
Total	100,000%	100,000%

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (Article R 123-197 du Code de commerce)

Filiales et participations au 31 décembre 2010	CAPITAL	Capitaux propres autres que le capital avant affectation du résultat	Quote-part de capital détenu en %
<p>A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de SNPE Soit : 2 637 k€</p> <p>1 - Filiales (plus de 50 % du capital)</p> <ul style="list-style-type: none"> - SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES 159 000 -5 688 100% - SOFIGEXI 35 621 6 543 100% - BERGERAC NC 13 200 -46 822 100% <p>2 - Participations (10 à 50 % du capital)</p> <p>a) Sociétés Françaises</p> <p>b) Sociétés Etrangères</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tessenderlo Chemie S.A. 143 700 340 500 26,28% 			
<p>B - Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations</p> <p>1 - Filiales (plus de 50 % du capital)</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Filiales Françaises b) Filiales Etrangères <p>2 - Participations (10 à 50 % du capital)</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Dans des Sociétés Françaises b) Dans des Sociétés Etrangères 			

Valeur d'inventaire des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals fournis	Chiffre d'affaires H.T. de l'exercice 2010	Résultat de l'exercice 2010	Dividendes encaissés par SNPE en 2010
Brute	Nette					
168 397	168 397	0	0	169 479	-17 099	0
36 203	36 203	0	0	0	107	0
84 495	0	0	0	43 879	-21 111	0
215 601	203 516	0	0	600 400	171 400	9 582
0	0	0	0			0
0	0	0	0			0
244	244	0	0			900
0	0	0	0			0

RESOLUTIONS PRESENTEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2011

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2010 et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par une perte de 43 215 158,44 €.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne en conséquence aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visées par les articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce, approuve les termes et conclusions de ce rapport.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter en totalité le résultat de l'exercice, soit une perte de 43 215 158,44 € au report à nouveau.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'au titre des trois derniers exercices, les dividendes distribués à chaque action se sont élevés respectivement à :

EXERCICE	DIVIDENDE DISTRIBUE
2007	0,00 €
2008	0,00 €
2009	0,00 €

Il ne sera pas distribué de dividendes au titre de l'exercice 2010.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice 2010, et conformément aux dispositions réglementaires, approuve ceux-ci tels qu'ils lui ont été présentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de l'évolution suivante intervenue dans la composition du Conseil d'administration :

- remplacement lors du Conseil d'administration du 28 mai 2010, de Monsieur Gilles Glad par Monsieur Francis Lavaud, administrateur représentant les salariés,
- remplacement lors du Conseil d'administration du 25 juin 2010, de Monsieur Yves Fuseau par Madame Emilie Liebens, administrateur représentant les salariés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal des présentes délibérations pour faire toute déclaration et remplir toute formalité d'enregistrement, dépôts, publicité ou autres.

GROUPE SNPE

12, quai Henri IV
75181 PARIS Cedex 04
Tél. : +33 (0)1 48 04 66 66
www.snpe.com